SECURIDEV

Rapport Annuel 2014

DOM
RONIS
DOM
DOM
DOM
dény
FONTAINE
PICARD
Depuis 1720 SERRURES
DOM
METALUX
EURO
ELZETT
DOM
TITAN
RONIS
Omnitech
security
CR
SERRATURE
DOM
UCEM

Evolution du chiffre d'affaires
en millions d'euros

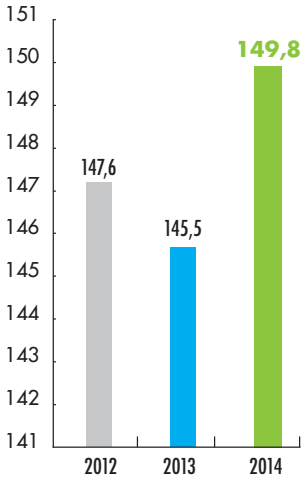

Répartition des ventes en 2014

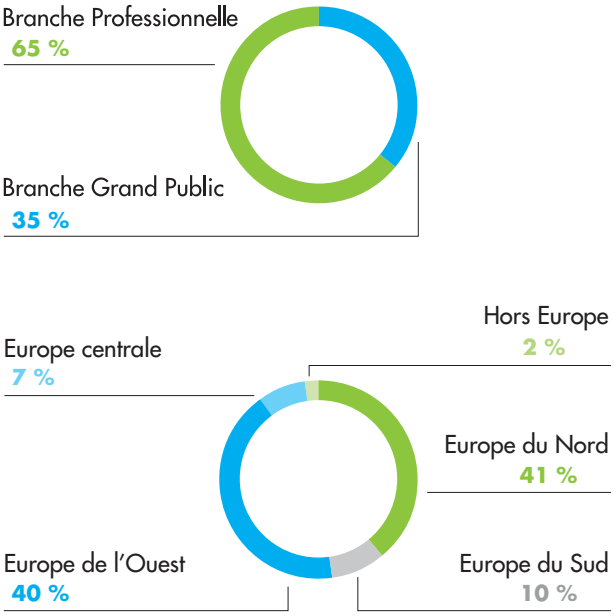

Evolution de la trésorerie financière nette
en millions d'euros

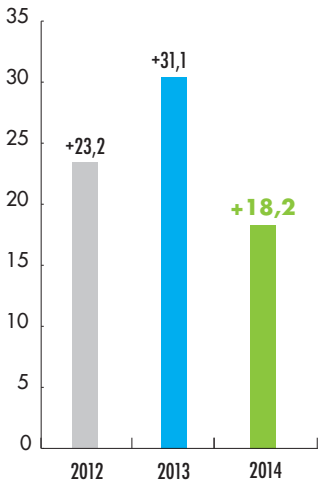

Evolution des capitaux propres
en millions d'euros

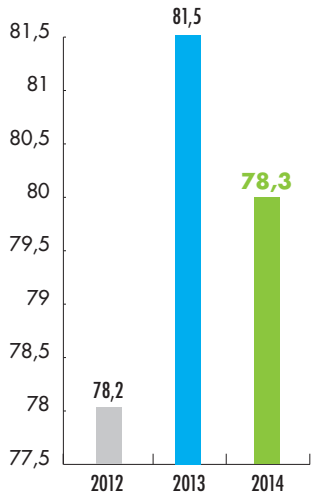

Données par action

En euros	2012	2013	2014
Résultat net par action part du groupe	2,81 €	2,44 €	1,18 €
CAF par action	6,00 €	4,80 €	4,10 €
Dividende net€	1,25 €	1,75 €	1,50 €
NB titres (hors auto-contrôle)	2 387 746	2 387 746	2 387 746

Evolution du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe

en millions d'euros

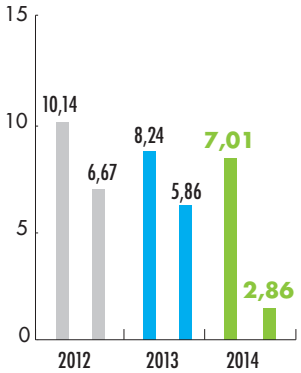

Place de cotation : Euronext Paris
Compartiment C
Code ISIN : FR0000052839
Code Reuter : SCDV
Indice : CAC all shares

Evolution du cours de bourse sur 3 ans

Cours au 27/04/2015 : 37,02 €

Répartition de l'actionnariat au 31/12/2014

en pourcentage
(% en droits de vote)

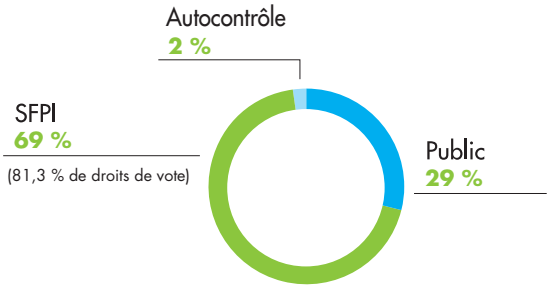

Sommaire

1.	Mot du Président Directeur Général	2
2.	Rapport de gestion	3
3.	Comptes annuels au 31 décembre 2014	26
4.	Comptes consolidés au 31 décembre 2014	38
5.	Rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce	66
6.	Rapports des Commissaires aux Comptes	72
7.	Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales	84
8.	Projet des Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2015	87

1. Le mot du Président Directeur Général

« Spécialiste européen
des serrures et systèmes de sécurité »

SECURIDEV est un groupe industriel indépendant, spécialisé dans les serrures et systèmes de sécurité.

La vocation de SECURIDEV est de concevoir, de fabriquer et de commercialiser :

- **des systèmes mécaniques, électriques et électroniques de contrôle des accès** pour de grandes organisations et des sites à risque ;
- **des serrures pour matériels et équipement**s, destinées aux industriels en fournissant des solutions clés en main, en liaison avec leurs bureaux d'études ;
- **des serrures pour le bâtiment**, offrant une large gamme reconnue d'équipements pour la première et la deuxième monte.

Le chiffre d'affaires consolidé 2014 affiche une hausse de 3 % par rapport à 2013 et s'élève à 149 845 K€, dont 64 % a été réalisé à l'étranger.

Le résultat opérationnel courant ressort à 9 591 K€ contre 10 871 K€ en 2013.

Le résultat net s'élève à 2 859 K€ contre 5 863 K€ en 2013, et la capacité d'autofinancement affiche une diminution de 14 % à 9 930 K€.

Le bénéfice net par action ressort à 1,18 € contre 2,44 € en 2013.

Sur l'ensemble de l'exercice, la branche Professionnelle enregistre une hausse de 4,4 % de ses ventes, tandis que la branche Grand Public est restée stable.

2. Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2015 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

1) dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ;
2) dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire, soumettre à votre approbation la modification de la dénomination sociale de la Société ainsi que le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

COMPTES ANNUELS

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte nette de (6 385 725) €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

1. – Activité de la Société

SECURIDEV a acquis au cours du deuxième semestre, 85 % du capital social et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY SAS. 15 % du capital de cette Société restent détenus par son actuel Directeur Général.

La société OMNITECH SECURITY est spécialisée essentiellement dans la conception et l'installation de protections de sites recevant du public (*métro, aéroports,…*).

Cette acquisition, assortie d'une garantie d'actif et de passif, s'est réalisée moyennant le prix de 2 837 116 euros.

2. – Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de 1 382 K€ est constitué pour l'essentiel de refacturation de frais communs et de frais de personnel portés par SECURIDEV pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation reste négatif, passant de (404) K€ à (507) K€.

Le résultat financier est en diminution, passant de 9 812 K€ à 4 526 K€, en raison essentiellement de la baisse du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel passe de 3 724 K€ à (8 924) K€, en raison principalement des provisions ci-après sur :

- titres DOM-METALUX d'un montant de 5 693 K€,
- titres METALPLAST d'un montant de 1 439 K€,
- compte courant DOM-METALUX d'un montant de 1 M€.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2013 :

	Exercice 2014	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	1 382 295	1 334 858
Produits d'exploitation	1 392 983	1 405 217
Charges d'exploitation	1 899 992	1 809 654
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-507 009**	**-404 437**
Produits financiers	4 538 801	9 889 139
Charges financières	12 355	77 216
RESULTAT FINANCIER	**4 526 445**	**9 811 923**
RESULTAT COURANT	**4 019 436**	**9 407 485**
Produits exceptionnels	73 567	4 459 512
Charges exceptionnelles	8 997 617	735 491
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-8 924 049**	**3 724 020**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	1 481 112	2 081 645
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-6 385 725**	**11 049 861**

ACTIVITE JURIDIQUE.

◎ Approbation des comptes de l'exercice 2013

Par délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 juin 2014, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 11 049 861 €, qu'ils ont décidé d'affecter de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 11 049 861 €

Affectation :

- Dividende : 4 276 916 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,75 € par action,
- Compte Report à nouveau : 6 871 305,5 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 98 360,5 €), dont le solde créditeur d'un montant de 35 582 419 € sera porté à 42 453 724,5 €.

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 13 juin 2014.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

◎ Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos Commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

◎ Affectation du résultat de l'exercice 2014

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (6 385 725) €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : (6 385 725) €.

Affectation :

- Compte Report à nouveau : (6 385 725) € dont le solde créditeur d'un montant de 42 453 724,5 € sera porté à 36 067 999,5 €, avant distribution du dividende,
- Dividende : 3 665 928 €, soit 1,50 € par action, prélevés sur le compte Report à Nouveau, dont le montant sera porté à 32 402 071,5 € après affectation du résultat.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 15 juin 2015.

◎ Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

◎ Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2011	3 665 928 €	1,50 €
2012	3 054 940 €	1,25 €
2013	4 276 916 €	1,75 €

◎ Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

◎ Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2014 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

◎ Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

◎ Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après, la décomposition à la date du 31 décembre 2014, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs en K€, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	33	419	18	--	--	**--**
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	**--**
Total à payer	**33**	**419**	**18**	**--**	**--**	**470**
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	44	**44**
Autres	--	--	--	--	--	**--**
Total au 31-12-2014	**33**	**419**	**18**	**--**	**44**	**514**
Total au 31-12-2013	**42**	**133**	**--**	**--**	**246**	**421**

J = Date de cloture

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

◎ Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.
Au cours de l'exercice, notre Société a pris 85 % du capital social de la société OMNITECH SECURITY SAS, société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros dont le siège social est situé à Mérignac (33700) – 25 rue Marcel Issartier - AEROPARC, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 482 646 015.

◎ Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	16,33	10,54
SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE SA (S.F.P.I.) 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 349 385 930	69	81,37
STOCK PICKING FRANCE FCP Géré par JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 PARIS	2,19	1,41

◎ Franchissement de seuil

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

A cet effet, nous vous informons que la société IVA nous a informés par courrier en date du 2 septembre 2014 que son seuil en capital est passé de 15 % à 16,33 % et en droit de vote de 9,69 % à 10,54 %.

◎ Actions inscrites au nom de la Société

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par votre assemblée générale mixte du 29 novembre 2011, arrivé à expiration le 29 mai 2013, la Société détenait au 31 décembre 2014, 2,3 % de son capital social, soit 56 206 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €.

◎ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2014, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

◎ Gouvernance de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètre de consolidation

L'effectif total et sa répartition concernent la totalité du personnel présent au 31 décembre 2014 sur l'ensemble des filiales du Groupe SECURIDEV consolidées par intégration globale.

Les autres indicateurs ne portent pas sur les informations consolidées du Groupe, mais visent uniquement les sites de production des sociétés françaises DENY FONTAINE SAS, RONIS SAS, PICARD-SERRURES SAS, DOM-METALUX SAS, de la société anglaise RONIS-DOM LTD et de la société allemande DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG, à l'exclusion des sièges administratifs.

A cet égard, nous vous informons, qu'à l'exception des données consolidées relatives à l'effectif et à la masse salariale du Groupe, nous avons volontairement exclu la comparaison avec l'exercice N-1 car les données de cet exercice n'incluaient pas les sociétés DOM GMBH & CO. KG et RONIS-DOM LTD.

Référentiel de remontée des données

Des outils communs de collecte des données ont été mis en place dans les filiales du Groupe concerné, afin de faciliter la remontée des données sociales, environnementales et sociétales.

Effectifs

Les effectifs indiqués dans le paragraphe 1) « Effectif total et répartition » concernent la totalité du personnel du Groupe présent au 31 décembre 2014, incluant les salariés avec un contrat à durée indéterminée et à durée déterminée, hors les contrats de professionnalisation, d'apprentis, de stagiaires et d'intérimaires.

I - INFORMATIONS SOCIALES

A. Emploi

1) Effectif total et répartition (en donnée consolidée)

	Effectif total moyen					
	Cadres		Employés		Ouvriers	
	2014	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Par Branche						
Grand Public	62	67	267	273	397	410
Professionnelle	89	90	350	337	322	341
Total	**151**	**157**	**617**	**610**	**719**	**751**
Par zone géographique						
France	78	81	212	212	259	256
Etranger	72	76	405	398	460	495
Total	**151**	**157**	**617**	**610**	**719**	**751**
	Effectif total réel					
	Cadres		Employés		Ouvriers	
	2014	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**
Par Branche						
Grand Public	59	65	261	270	385	391
Professionnelle	105	87	363	341	319	331
Total	**164**	**152**	**624**	**611**	**704**	**722**
Par zone géographique						
France	93	77	216	210	256	250
Etranger	71	75	408	401	448	472
Total	**164**	**152**	**624**	**611**	**704**	**722**

2) *Répartition par sexe et par âge*

	Branche Grand Public							
	Cadres		Employés		Ouvriers		**Total**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
< à 30 ans	1	0	6	3	10	7	**17**	**10**
de 30 ans à < à 45 ans	9	2	11	14	36	12	**56**	**28**
de 45 ans à < 55 ans	11	2	15	4	29	18	**55**	**24**
55 et plus	7	1	9	11	14	10	**30**	**22**
	Branche Professionnelle							
	Cadres		Employés		Ouvriers		**Total**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
< à 30 ans	6	0	34	3	17	5	**57**	**8**
de 30 ans à < à 45 ans	17	4	65	35	32	30	**114**	**69**
de 45 ans à < 55 ans	20	2	107	53	59	89	**186**	**144**
55 et plus	9	1	52	24	38	49	**99**	**74**

3) *Intérimaires*

	2014
Effectif moyen intérimaire	4,44 %

4) *Embauches et licenciements*

Embauches	**2014**
Contrat à durée déterminée	17
Contrat à durée indéterminée	50
Total	**67**

Licenciements	**2014**
Economique	26
Pour faute grave	3
Pour inaptitude	8
Total	**37**

5) *Rupture conventionnelle - Démission*

	2014
Rupture conventionnelle	26
Démission	17

6) *Départ à la retraite*

	2014
Départ à la retraite	30

7) *Rémunérations et leur évolution*

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2014	**2013**
Masse salariale hors charges (K€)	48 220	47 610

Il existe des contrats d'intéressement et de participation dans les filiales françaises du Groupe.

B. Organisation du travail

1) Organisation du temps de travail

Le Groupe SECURIDEV s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité.

2) Absentéisme

Les tableaux ci-après indiquent le nombre de jours par type d'absence dans les deux branches.

Branche Grand Public									
Catégories professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		**Total**
Types d'absence	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Maladie	1112,00	682,00	14,00	196,00	339,00	216,00	174,00	4,00	**2737,00**
Accident de travail	81,00	58,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	**148,00**
Maternité / Paternité	20,00	69,00	0,00	77,00	10,00	0,00	0,00	0,00	**176,00**
Absence injustifiée	5,50	4,00	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	0,00	**41,50**
Evènements familiaux	10,00	10,00	0,00	0,00	2,00	4,00	0,00	0,00	**26,00**

Branche Professionnelle									
Catégories professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		**Total**
Types d'absence	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes	
Maladie	1315,36	2855,81	1127,61	1155,66	351,31	9,50	227,00	273,05	**7315,30**
Accident de travail	332,00	16,00	45,00	10,00	6,00	0,00	0,00	0,00	**409,00**
Maternité / Paternité	8,08	330,00	22,00	311,66	0,00	0,00	0,00	91,54	**763,28**
Absence injustifiée	15,71	3,89	1,00	6,54	20,47	0,00	0,00	0,00	**47,61**
Evènements familiaux	17,11	28,25	8,64	15,89	11,86	0,50	1,00	2,29	**85,54**

C. Relations sociales

1) L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

La qualité du climat social au sein du Groupe SECURIDEV est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale en matière de dialogue social.
Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des séniors.
L'appartenance à un Groupe de plus de 300 salariés a conduit le Groupe à mettre en place au niveau de chacune de ses filiales un contrat de génération.

Il faut enfin noter que toutes les filiales françaises du Groupe SECURIDEV sont certifiées ISO 9001.

2) *Bilan des accords collectifs*

Des accords de modulation et de démodulation ont été mis en place dans la plupart des filiales françaises du Groupe en fonction de la charge de travail. Les filiales étrangères se réfèrent exclusivement à leur législation.

Il existe des accords d'intéressement et de participation dans les filiales du Groupe.

D. Santé et sécurité

1) Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

2) Accidents de travail

Ses données sont indiquées dans le tableau « Absentéisme » à la page 10.

E. Formation

1) Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe SECURIDEV est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise.

2) Nombre total d'heures de formation

	Nombres d'heures total de formation	Nombres d'heures de formation par salarié
	2014	2014
Branche Grand Public	950	4,65
Branche Professionnelle	3 485	3,93
Total	**4 435**	

***** Le nombre d'heures par salarié est obtenu par rapport à l'effectif réel en fin d'année

F. Egalité de traitement

1) Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

2) Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (*par exemple, installation de rampe d'accès*).

	2014
Nombre de salariés handicapés (*CDI et CDD*)	44

3) Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe favorise le développement et le recrutement des personnes d'origine et de religion diverses.

G. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives à :

1) L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

2) L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.

II - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

A. Politique générale en matière environnementale

1) Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe SECURIDEV est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe SECURIDEV aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident majeur de pollution en France.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe SECURIDEV sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, les sociétés DENY FONTAINE et RONIS ont la certification ISO 14001.

2) Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001, l'ensemble des salariés est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

3) Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Ces moyens sont principalement mis en œuvre dans le cadre de la certification ISO 14001.

4) Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours

La société allemande DOM GMBH & CO. KG est assurée pour les risques en matière d'environnement.
En France, la société RONIS SAS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 €. 20 % de cette somme a été versée en 2014 et le solde sera acquitté sur huit (8) ans, à concurrence de 10 % par an.

B. Pollution et gestion des déchets

1) Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

2) Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence. En ce qui concerne les déchets, ils font l'objet d'un tri et sont recyclés ou éliminés par l'intermédiaire de filières spécialisées.

La politique de réduction des conditionnements PVC au profit de matériaux recyclables est encouragée au sein du Groupe.

D'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

3) Prise en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de tout autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore, à l'exception de la société RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

C. Utilisation durable des ressources

1) Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation gaz et électricité)

Il existe des indicateurs permettant de suivre au plus juste, les consommations de gaz et d'électricité d'après les relevés de compteurs.

Un système d'extinction automatique d'éclairage existe dans chaque bâtiment industriel.

L'installation de fenêtres double vitrage permet d'améliorer l'isolement de ces bâtiments industriels.

2) Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les filiales du Groupe investissent dans des machines PGCN (Poinçonneuse Grignoteuse à Commande Numérique) afin d'optimiser les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets.

A cela, il faut ajouter la mise en œuvre de la méthodologie d'Eco Conception qui permet de réduire l'empreinte environnementale des produits et donc de réduire la consommation des matières premières.

Enfin, une politique d'optimisation de la gestion des stocks devant permettre de limiter les dépréciations est mise en œuvre dans les filiales.

3) Consommation d'eau

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique. Toutefois, la société RONIS dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

D. Changement climatique

Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés mettent en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

III - INFORMATIONS SOCIETALES

A. Impact territorial, économique et social de l'activité

En matière d'emploi et de développement départemental régional

Nos principaux sites de production en France sont situés en province et leurs effectifs sont essentiellement composés de population locale ou riveraine.

B. Relations entretenues avec les associations et les établissements d'enseignement

Contribution et participation associatives des Sociétés du Groupe au niveau local

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

C. Sous-traitance et fournisseurs

Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance n'est pas significative au sein du Groupe SECURIDEV, car la majeure partie des fournisseurs et sous-traitants des filiales du Groupe est située en France.

Au cours de la qualification des fournisseurs, un questionnaire prenant en compte l'environnement leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

D. Loyauté des pratiques

1) Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe SECURIDEV un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

2) Mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (*par exemple : ISO 14001, Global Compact, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut*).

IV - INFORMATIONS NON PERTINENTES

Les points ci-après n'ont pas été abordés dans ce rapport pour défaut d'informations pertinentes pour le Groupe SECURIDEV :

I. INFORMATIONS SOCIALES

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail

- Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.
- Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Utilisation durable des ressources

- Utilisation des sols.

Changement climatique

- Rejets de gaz à effet de serres (GES).

Protection de la biodiversité

- Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.

III. - INFORMATIONS SOCIETALES

Relations entretenues avec les associations et les établissements d'enseignement

- Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations.

Sous-traitance et fournisseurs

- Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.

Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

◎ Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Henri MOREL

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
NEU SA – SECURIDEV SA – FEVI SAS - FEVI INTERNATIONAL SA – SOREMEC SA	Administrateur
SFPI SA – NEU SA - SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – RONIS SAS DÉNY FONTAINE SAS – OMNITECH SÉCURITY SAS ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS LA FONCIERE NEU SAS – NEU INTERNATIONAL PROCESS SAS ARC MANAGEMENT SAS - TELESKI DES VIEUX PRES SAS AUBERGE HAZEMANN SAS	Président
SCI B.G.M. - MP ASSOCIÉS SARL SCI AVENUE GEORGE NUTTIN SCI NEU – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	Gérant
MAC SAS	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Jean-Bertrand PROT

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
SFPI SA - NEU SA	Administrateur
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAFLEX SAS SIPA MENUISERIES SAS - MAC INDUSTRIES SAS MMD SAS – BARRIQUAND ECHANGEURS SAS ASET SAS – FINANCIERE BARRIQUAND SAS ERYMA SAS – SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	Président
SFPI SA ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général délégué Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance
STORISTES DE FRANCE SA BAIE OUEST SA	Représentant permanent
SCI ALU DES DEUX VALLEES SCI STERIMMO	Gérant

Monsieur Nicolas LOYAU

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
STORISTES DE FRANCE SA BAIE OUEST SA	Administrateur
MAC SAS - THERMICA SAS – DOM PARTICIPATIONS SAS BARRIQUAND SAS – BATT SAS	Président
NEU SA	Représentant permanent
FABSTORE SARL SCI VR DES DEUX VALLEES SCI PANICAUTS SAINT COLOMBAN	Gérant

Monsieur Thierry CHEVALLIER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Monsieur Hermann RÖSER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Mademoiselle Sophie MOREL

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
SOREMEC SA	Administrateur

Madame Valentine LAUDE

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

◎ Rémunération des mandataires sociaux (article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Nous vous informons que :

◎ Monsieur Henri MOREL a :

- en sa qualité de Président de la société DENY FONTAINE SAS, perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 135 427,15 € et qu'en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 3 438 € ;
- en sa qualité de Président Directeur Général de la société SFPI SA, perçu une rémunération brute annuelle de 277 942,47 €. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) SFPI SA a cotisé une somme de 18 892 €.

◎ Monsieur Hermann RÖSER a perçu de la société DOM GMBH & CO. KG, au titre de sa pension de retraite une somme de 90 960 €, à compter de sa nomination.

◎ Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de 20 000 euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

◎ Délégations au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Thierry CHEVALLIER et de la société SFPI SA arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice 2017.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Les mandats de DELOITTE & ASSOCIES, un des commissaires aux comptes titulaire et de BEAS son suppléant arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice 2020.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce rapport est établi.

COMPTES CONSOLIDES

Le rapport, conformément à la loi du 3 janvier 1985, permet de donner une image plus complète de la situation réelle du pôle sécurité, grâce à l'établissement des comptes représentatifs de l'activité globale.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2014 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 487 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2014 *	%	Exercice 2013 *	% 2014/2013
CHIFFRE D'AFFAIRES	149 845	--	145 460	+3,01
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	9 591	6,40	10 871	-11,77
RESULTAT OPERATIONNEL	7 015	4,68	8 240	-14,87
RESULTAT FINANCIER	-986	--	289	--
IMPOT SOCIETE	-3 194	--	-2 696	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	2 859	1,90	5 863	-51,24
INTERET MINORITAIRES	33	--	32	--
PART GROUPE	**2 826**	**--**	**5 831**	**--**

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A - SECURIDEV CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2014 a atteint 149 845 K€ à taux de change moyen, en hausse de 3 %, contre un chiffre d'affaires 2013 de 145 460 K€.

Le résultat opérationnel courant représente 6,4 % du chiffre d'affaires (soit 9 591 K€) contre 7,47 % (soit 10 871 K€) en 2013.

Le résultat financier est négatif de (986) K€, contre un résultat financier positif de 289 K€ l'exercice précédent.

La charge d'impôt consolidé s'élève à 3 194 K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 2 859 K€, en baisse de 51 % par rapport à 2013.

La capacité d'autofinancement du Groupe SECURIDEV est passée de 11 597 K€ en 2013 à 9 930 K€ en 2014, soit une diminution de 14 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 7 300 K€ contre 4 600 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la trésorerie nette est passée de 31 123 K€ à 18 494 K€.

B - PRINCIPAUX RESULTATS DES BRANCHES DU GROUPE SECURIDEV

BRANCHE PROFESSIONNELLE

Cette branche correspond aux activités du Groupe RONIS, de la société DENY FONTAINE, du Groupe DOM et de la nouvelle société OMNITECH SECURITY. Elle a représenté 65 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2014	2013
Chiffre d'affaires (*en K€*)	96 780	92 680
% de marge brute *(en % de la production)	75,4	75,5
Résultat opérationnel courant (*en K€*)	8 041	8 071
% sur chiffre d'affaires	8,3	8,7

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette Branche est en hausse de 4,4 %, dont 1,4 % lié à la société OMNITECH SÉCURITY.

Le chiffre d'affaires 2014 du Groupe DOM s'est amélioré de 9 %.

BRANCHE GRAND PUBLIC

Cette branche correspond aux activités des sociétés PICARD-SERRURES, DOM-METALUX, C.R. SERRATURE, EURO-ELZETT, TITAN d.d., METALPLAST et UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD. Elle a représenté 35 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2014	2013
Chiffre d'affaires (*en K€*)	53 065	52 780
% de marge brute (en % de la production)	59,3	61,2
Résultat opérationnel courant (*en K€*)	2 505	3 152
% sur chiffre d'affaires	4,7	6,0

Le chiffre d'affaires de cette branche est stable.

INFORMATION SUR LA FUTURE ORGANISATION DU GROUPE SÉCURIDEV

Nous vous informons qu'à compter de l'exercice 2015, l'activité du Groupe SÉCURIDEV ne sera plus subdivisée en deux branches : Professionnelle et Grand Public. En effet, le Groupe s'est engagé dans un projet de réorganisation de son activité commerciale, destinée à développer sa croissance et sa rentabilité.
Dans le cadre de cette nouvelle organisation, le développement de l'activité du Groupe SÉCURIDEV se fera autour de trois domaines stratégiques d'activité (Business Units) et à l'intérieur de cinq zones géographiques opérationnelles (Areas).

Les trois Business Unit sont :

- ⇒ Distributeurs Professionnels
- ⇒ Industriels Intégrateurs
- ⇒ Activités Projets

Les cinq zones géographiques dirigées par cinq directeurs sont :

- ⇒ Europe de l'ouest
- ⇒ Europe du nord
- ⇒ Europe du sud et Russie
- ⇒ Europe centrale
- ⇒ Reste du monde

La présentation opérationnelle se fera par Area.

En conséquence de cette nouvelle organisation, la quasi-totalité des filiales vont modifier leur dénomination sociale.

Ainsi, RONIS deviendra : DOM RONIS, TSS RONIS DIFFUSION deviendra : DOM TSS, DENY FONTAINE deviendra : DÉNY SÉCURITY, RONIS-DOM LTD deviendra : DOM UK, CR SERRATURE deviendra : DOM CR, EURO-ELZETT deviendra : DOM ELZETT, TITAN deviendra : DOM TITAN.

C - LES PRINCIPAUX RÉSULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)

SOCIETES	2014	2013
DENY FONTAINE	23 534	23 922
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	248	270
DOM-MÉTALUX	12 845	13 063
PICARD-SERRURES	16 293	16 845
RONIS	13 425	13 751
OMNITECH SÉCURITY	1 340 (*)	--
SÉCURIDEV	1 382	1 335
TSS RONIS DIFFUSION	2 290	2 053
C.R. SERRATURE	5 321	4 560
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	3 555	3 901
DOM POLSKA	654	693
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (ALLEMAGNE)	62 194	56 822
EURO-ELZETT	6 419	5 788
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	3 596	3 776
RONIS-DOM LTD	3 826	3 621
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	1 353	1 345
TITAN D.D.	12 825	12 668
SECURIDEV ROMANIA	437	299
SECURIDEV HONGRIE	349	310
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	3 104	2 515

(*) Comprend l'activité sur 2 mois.

2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2014	2013
DENY FONTAINE	3 770	4 478
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	244	264
DOM-MÉTALUX	-1 848	-984
PICARD-SERRURES	1 982	2 540
RONIS	-357	-305
OMNITECH SÉCURITY	-38 (*)	--
SÉCURIDEV	-507	-404
TSS RONIS DIFFUSION	524	395
C.R. SERRATURE	515	670
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	148	280
DOM POLSKA	17	18
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (ALLEMAGNE)	3 453	636 (**)
EURO-ELZETT	750	349
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-447	-96
RONIS-DOM LTD	-80	27
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	137	138
TITAN D.D.	175	-148
SECURIDEV ROMANIA	-10	-100
SECURIDEV HONGRIE	-21	-22
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	2	-71

(*) Comprend l'activité sur 2 mois.
(**) SECURIDEV a cédé à sa filiale allemande, DOM Gmbh KG, tous les droits attachés au projet européen électronique dont elle avait financé le développement. Ces frais ont été symétriquement pris dans les charges d'exploitation de la filiale allemande au cours de l'exercice.

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2014	2013
DENY FONTAINE	2 457	2 657
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	182	194
DOM-MÉTALUX	-1 494	-1 177
PICARD-SERRURES	1 419	1 596
RONIS	-67	-503
OMNITECH SÉCURITY	-32 (*)	--
SÉCURIDEV	-6 386	11 050 (**)
TSS RONIS DIFFUSION	344	260
C.R. SERRATURE	373	388
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	79	258
DOM POLSKA	13	14
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH& CO. KG (ALLEMAGNE)	-517	-744 (**)
EURO-ELZETT	876	446
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-446	-165
RONIS-DOM LTD	-183	-22
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	109	122
TITAN D.D.	57	-37
SECURIDEV ROMANIA	-11	-106
SECURIDEV HONGRIE	-28	-28
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-48	-225

(*) Comprend l'activité sur 2 mois.
(**) SECURIDEV a cédé à sa filiale allemande, DOM Gmbh KG, tous les droits attachés au projet européen électronique dont elle avait financé le développement. Ces frais ont été symétriquement pris dans les charges d'exploitation de la filiale allemande au cours de l'exercice.

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES

(hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG	317	--
SECURIDEV HONGRIE	7	--
PICARD-SERRURES	343	
OMNITECH SECURITY	337	
SECURIDEV	1 600	
TOTAL	**2 604**	**--**

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2014	2013
DENY FONTAINE	14 244	13 949
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	3 501	3 319
DOM-MÉTALUX	-334	1 161
PICARD-SERRURES	5 413	5 175
RONIS	2 685	2 752
OMNITECH SÉCURITY	-30	--
SÉCURIDEV	78 204	88 768
TSS RONIS DIFFUSION	617	504
C.R. SERRATURE	2 091	2 082
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	1 803	1 892
DOM POLSKA	127	118
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (ALLEMAGNE)	8 016	7 790
EURO-ELZETT	4 808	4 818
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	1 592	2 062
RONIS-DOM LTD	715	840
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	701	595
TITAN D.D.	7 317	7 284
SECURIDEV ROMANIA	242	254
SECURIDEV HONGRIE	-12	17
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-701	-653

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE. (Y COMPRIS SECURIDEV SA)

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable non swappé.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2015, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS-DOM LTD.

4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2015, le Groupe SECURIDEV prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 155 M€.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1 – MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE.

Nous vous informons qu'en conséquence de la nouvelle organisation du Groupe SECURIDEV, nous avons souhaité procéder à la modification de la dénomination sociale de notre Société qui sera désormais « DOM SECURITY ».

Si cette modification reçoit votre approbation, il vous appartiendra, en conséquence, de modifier l'article « Dénomination sociale » des statuts de la Société.

2 - PRINCIPE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous soumettons un projet de résolution ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 1 099 778,4 euros, qui serait réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, le droit préférentiel de souscription devra être supprimé au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous proposons, sous réserve de l'approbation par votre assemblée de cette augmentation de capital réservée aux salariés, de déléguer au conseil d'administration le pouvoir de fixer les modalités de cette émission, et en particulier, aux fins :

- d'établir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- de déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles
  L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- de réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de vingt-six (26) mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de l'augmentation de capital dans la limite du plafond global de 1 099 778,4 euros ;
- de déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;
- D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution vous est soumise afin de satisfaire aux exigences légales impératives.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président Directeur Général

Henri MOREL

Un Administrateur

Jean-Bertrand PROT

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2010	2011	2012	2013	2014
1 - Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2 - Chiffre d'affaires	828 418	1 241760	1 430 585	1 334 858	1 382 295
3 - Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	7 408 007	12 623 291	9 975 616	13 606 294	3 639 410
Impôt sur les bénéfices	(309 568)	113 240	(93 475)	2 081 645	1 481 112
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	7 669 974	11 965 555	6 792 259	11 049 861	(6 385 725)
Résultat distribué	3 581 619	3 581 619	2 984 682	4 178 556	
4 - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	2,83	4,85	4,12	4,56	0,88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	3,14	4,90	2,78	4,52	-2,61
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,50	1,25	1,75	
5 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	4	4	4	3	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	297 347	431 232	319 538	270 755	236 574
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	25 771	30 259	57 160	43 811	30 930

3. Comptes annuels

1. Bilan annuel au 31 décembre 2014 27

2. Compte de résultat annuel au 31 décembre 2014 28

3. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2014 29

4. Tableau des filiales et participations 37

1. BILAN ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF

En K€	Net 31-12-2014	Net 31-12-2013	Net 31-12-2012
Immobilisations incorporelles	24	29	8
Immobilisations Corporelles & Informatiques	481	171	235
Immobilisations Financières	68 717	73 105	73 369
Total de l'Actif Immobilisé	69 222	73 305	73 612
Créances clients & comptes rattachés	774	617	677
Créances diverses	10 039	6 645	6 520
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	8 989	17 958	18 201
Charges constatées d'avance	75	6	30
Total de l'Actif Circulant	19 877	25 226	25 428
Total de l'ACTIF	**89 099**	**98 531**	**99 040**

PASSIF

En K€	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Capital	36 659	36 659	36 659
Primes d'Emissions, Fusion, Apports	1 570	1 570	1 570
Réserves	46 360	39 489	35 682
Résultat	-6 386	11 050	6 792
Capitaux Propres	78 203	88 768	80 703
Provisions pour risques et charges	352	-	-
Dettes financières	2 000	-	1
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	474	415	455
Dettes diverses	8 070	9 348	17 881
Dettes	10 896	9 763	18 337
Total du PASSIF	**89 099**	**98 531**	**99 040**

2. COMPTE DE RESULTAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2014

En K€	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Chiffre d'affaires net	1 382	1 335	1 431
Autres produits d'exploitation	11	18	11
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	52	-
Produits d'exploitation	1 393	1 405	1 442
Charges externes	-1 373	-1 330	-1 975
Impôts, Taxes & Assimilés	-24	-23	-24
Frais de personnel	-268	-314	-377
Dotations aux amortissements et aux provisions	-194	-96	-61
Autres charges	-41	-46	-19
Charges d'exploitation	-1 900	-1 809	-2 456
RESULTAT EXPLOITATION	-507	-404	-1 014
RESULTAT FINANCIER	4 526	9 812	12 029
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 019	9 408	11 015
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 924	3 724	-4 316
Impôt Société	-1 481	-2 082	93
RESULTAT NET	**-6 386**	**11 050**	**6 792**

3. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont le total est de 89 099 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est une perte de 6 386 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci-après sont indiqués en milliers d'Euros (K€).

Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Eléments	Durée	Amortissement fiscal
Matériel informatique neuf	3 ans	L
Matériel outillage	3 à 8 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissement dérogatoire.

Leasings, locations longue durée ou financière

Aucun bien utilisé par l'entreprise par ces moyens de financement n'est immobilisé.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50 %.

Créances et dettes diverses

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société.

Engagements de retraite

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 2,2 %, une inflation de 1,0 % et une progression des salaires hors inflation due aux promotions de 1,0 %. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Intégration fiscale

La Société est mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, la quote-part de la filiale à la charge du Groupe est calculée comme si la société n'était pas intégrée.

Consolidation

La Société est détenue à 69,3 % par la société SFPI, dont le siège social est 20, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris, et y est consolidée par intégration globale.

Note sur les états comptables

I - Faits marquants de l'exercice

SECURIDEV a acquis une participation majoritaire de 85 % dans la société OMNITECH SECURITY spécialisée essentiellement dans la conception et l'installation de protections de sites recevant du public (Métro, Aéroports…). Cette société réalise un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros. Par ailleurs quelques titres complémentaires de la société TITAN ont été acquis.

Tirant la conséquence des pertes venues s'accumuler depuis quelques années, SECURIDEV a provisionné 68 % des titres de sa filiale polonaise METALPLAST. Le plan de redressement de la filiale DOM-METALUX n'ayant pas donné les résultats escomptés, SECURIDEV a intégralement provisionné les titres de cette filiale dont la situation nette est devenue négative. Une provision sur le compte courant destinée à sa recapitalisation a aussi été constituée pour un million d'euros. Ces provisions entrainent une charge exceptionnelle de 8 M€. De nouveaux plans de réorganisation sont mis en place pour retrouver en 2016 des résultats au moins équilibrés.

SECURIDEV a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a remis en question ses Crédits Impôt Recherche. La société conteste la position de l'administration, mais a, par prudence, provisionné le redressement soumis à l'expertise du ministère de la Recherche.

Par ailleurs la filiale allemande DOM Gmbh & Co KG, qui est fiscalement transparente, a fait aussi l'objet d'un contrôle fiscal. Malgré une politique de prix de transfert appliquée sans changement depuis plus de treize années, l'administration fiscale a considéré que les prix de transfert entre l'Allemagne et sa branche hollandaise laissaient trop de bénéfice dans ce pays. Le redressement contesté fait l'objet d'une procédure d'agrément mutuel entre les deux pays concernés de telle sorte que seul le différentiel d'impôt société soit dû, nonobstant les intérêts de retard applicables.

II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Incorporelles	107	6	-	113
Corporelles	777	427	-	1 204
Total	884	433	-	1 317
Amortissements & provisions	685	127	-	812
Net	**199**	**306**	**-**	**505**

Les acquisitions concernent l'achat de matériels donnés en location à la filiale METALPLAST.

Immobilisations financières

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Participations	105 990	2 848	-	108 838
Titres d'autocontrôle	1 534	-	-	1 534
Prêts et autres immo. Financières	656	50	-153	553
Total	108 180	2 898	-153	110 925
Provisions	35 075	7 132		42 207
Net	**73 105**	**-4 232**	**-153**	**68 718**

L'augmentation des participations concerne la société OMNITECH SECURITY à hauteur de 2 837 K€ et des parts des minoritaires de la société TITAN pour 10 K€.

L'augmentation et la réduction des prêts correspondent à des nouveaux prêts de financement intragroupe et à leur remboursement.
La dotation aux provisions sur participations se décompose en titres DOM-METALUX pour 5 693 K€ et en titres METALPLAST pour 1 438 K€.

III - Capitaux propres

Le capital de 36 659 280 € est divisé en 2 443 952 actions libérées.

	Solde précédent	Variation capital	Variation provision réglementée et subvention d'investissement	Affectation du résultat	Clôture
Capital social	36 659	-	-	-	36 659
Prime d'émission ou apport	1 570	-	-	-	1 570
Réserve légale	3 907	-	-	-	3 907
Report à nouveau	35 582	-	-	6 871	42 454
Résultat de l'exercice	11 050	-	-	-11 050	-
Résultat de l'exercice		-	-	0	-6 386
Dividendes	-	-	-	4 179	-
Capitaux propres	**88 768**	**-**	**-**	**-**	**78 204**

IV - Provisions pour Risques et Charges

	31-12-2013	Dotation	Reprise	31-12-2014
Dotation d'exploitation	-	67	-	67
Dotation exceptionnelle	-	285	-	285
TOTAL	-	352	-	352

La dotation d'exploitation concerne une provision pour charges sur des honoraires. La dotation exceptionnelle concerne le différentiel d'impôt entre l'Allemagne et la Hollande pour les années suivant celle de la période 2006-2009 redressée.

V - Emprunts et dettes financières

Pour acquérir la société OMNITECH Security, SECURIDEV SA a souscrit un emprunt de 2 Millions sur 5 ans swappé à 0,876 %.

	31-12-2014	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et Dettes financières	2 000	400	1 600	-

La trésorerie positive de 8 989 K€ est placée à hauteur de 712 K€ en Sicav et à hauteur de 8 180 K€ en dépôts à terme rémunérés sans risques. Les Sicav font l'objet d'une opération de cession / rachat à la fin de l'exercice. Elles sont de ce fait valorisées au cours de clôture de l'exercice.

VI - Créances et dettes

Créances	31-12-2014	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	774	774	-	-
Personnel et comptes rattachés	3	3	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	1	1	-	-
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 753	1 753	-	-
Etat – TVA	406	406	-	-
Groupe & associés	7 480	7 480		-
Autres créances	1 403	1 403	-	-
Charges constatées d'avances	75	75	-	-
Total	**11 895**	**11 895**	**-**	**-**

Les autres créances correspondent essentiellement à une créance sur le trésor hollandais lié au redressement de DOM Gmbh & Co KG qui a entraîné une double imposition dans son établissement secondaire installé dans ce pays.

En dehors des créances relatives au solde d'impôt à recevoir des filiales soit 58 K€, SECURIDEV était prêteuse, dans le cadre de la convention de trésorerie de : 1 750 K€ à DOM-METALUX, 1 273 K€ à RONIS, 1 761 K€ à TITAN, 827 K€ à UCEM, 64 K€ à SECURIDEV HONGRIE, 319 K€ à RONIS-DOM Ltd, 110 K€ à SECURIDEV ROUMANIE et 1 317 K€ à DOM Gmbh & Co KG.

Dettes	31-12-2014	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	474	474	-	-
Personnel, comptes rattachés	22	22	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	19	19	-	-
Etat – Impôt sur les bénéfices	4 250	927	3 323	-
Etat – TVA	392	392	-	-
Etat – Autres	7	7	-	-
Groupe & associés	3 381	3 381	-	-
Autres dettes			-	-
Produits constatés d'avance	0	0	-	-
Total	**8 545**	**5 222**	**3 323**	**-**

Au titre de l'intégration fiscale, la dette de SECURIDEV se monte à 822 K€ vis-à-vis de ses filiales.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, SECURIDEV était emprunteuse à ses filiales, intérêts courus inclus, de : 1 061 K€ à DENY FONTAINE, 624 K€ à PICARD-SERRURES, 457 K€ à TSS RONIS DIFFUSION, 172 K€ à EURO-ELZETT, 130 K€ à DOM Participations, et 101 K€ à METALPLAST.

La somme de 3 381 K€ due aux filiales est à comparer globalement :

- aux 7 480 K€ prêtés aux filiales ;
- aux 8 955 K€ placés pour compte en valeurs mobilières ;

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe se répartissent comme suit :

Prêts aux filiales	548	
Créances clients	774	
Groupe & associés Actifs	7 480	dont 58 au titre de l'impôt société
Dettes fournisseurs	34	
Groupe & associés Passifs	3 381	dont 822 au titre de l'impôt société

VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan

Le détail de ce poste est le suivant :

Fournisseurs	73
Social-fiscal	21

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges 2015 facturées par les fournisseurs en 2014.

IX - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais communs et de frais de personnel portés par SECURIDEV pour le compte de ses filiales.

Ventilation par zone géographique :

National	904
Union Européenne	478
Autres Pays	-

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de services & refacturation de frais	1 382	1 382
Total	**1 382**	**1 382**

X - Résultat financier

Dividendes	4 291
Produit des placements	212
Intérêts nets des comptes courants	23
Total	**4 526**

La provenance des dividendes et revenus de participations est indiquée dans le tableau des filiales et participations.

XI - Résultat exceptionnel

Les produits proviennent essentiellement de la reprise d'une provision sur risque de non récupération d'une TVA Espagnole remboursée en 2014.

Les charges se décomposent en :

- 5 693 K€ de provision sur titres DOM-METALUX.
- 1 439 K€ de provision sur titres METALPLAST.
- 1 000 K€ de provision sur compte courant DOM-METALUX.
- 58 K€ de pénalités d'impôt sur le redressement français.
- 522 K€ d'intérêts sur le redressement fiscal en Allemagne.
- 285 K€ de provision pour risque sur les exercices suivant le contrôle fiscal en cours de DOM Gmbh & Co KG.

XII - Autres informations

Les opérations réalisées avec les sociétés du Groupe ont donné lieu aux enregistrements suivants :

Re-facturation de frais et de personnel	1 382
Produits d'exploitation	**1 382**
Charges externes des filiales de SECURIDEV	261
Charges externes des sociétés liées à SFPI	55
Charges d'exploitation	**316**
Produits financiers	37
Dividendes	4 290
Charges financières	-12
Provisions sur titres et comptes courants	**-8 132**

Les charges externes relatives à des sociétés liées au groupe SFPI sont principalement constituées de frais de prospection commerciale en Europe par la société POINT EST. Les charges provenant des filiales de SECURIDEV proviennent essentiellement de refacturation de personnel par la filiale CR SERRATURE.

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt

			Base imposable			
	Brut	**Retraitement**	**Total**	**à + 33%**	**à + 19% + 1,5%**	**Impôt société**
Résultat d'exploitation	-507	-44	-551	-88	-	-184
Résultat financier	4 526	-4 076	450	150	-	150
Résultat Exceptionnel	-8 924	8 997	73	36	-	24
Redressement fiscal (1)	-	-	-	-	-	867
Contribution / Dividendes						130
IS DOM Gmbh & Co. KG (2)	-	-	-	-	-	534
Intégration fiscale	-	-	-	-	-	-40
	IS Total					**1 481**

Le retraitement de résultat financier correspond à l'annulation du profit lié aux dividendes après déduction de la quote-part de frais et charges sur les dividendes d'origine française.

(1) Le redressement fiscal de 867 K€ se décompose en 439 K€ d'annulation du crédit impôt recherche et 428 K€ de perte en compte courant considérée déductible.

(2) La société DOM Gmbh & Co KG est une société transparente. Sa société mère, SECURIDEV SA, est redevable de l'impôt sur les sociétés en Allemagne qui n'est pas comptabilisé dans la filiale DOM Gmbh & Co KG. SECURIDEV constate la charge de l'impôt concomitamment à l'enregistrement du revenu de sa participation. Ce montant correspond au différentiel d'impôt dû suite au redressement fiscal allemand (cf. Faits marquants)

Le résultat d'intégration fiscale provient des retraitements d'amortissements liés aux cessions intragroupes, des annulations de quote-part de frais et charges sur dividendes internes au Groupe et de l'ajustement de la contribution complémentaire de 3,3 % au niveau du Groupe.

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucune charge temporairement non déductible n'a été enregistrée au cours de l'exercice. La provision pour dépréciation des immobilisations réintégrée fiscalement est reprise au fur et à mesure de la déductibilité fiscale des amortissements.

XV - Engagements hors bilan

Indemnités de départ en retraite 13 K€

L'engagement au droit à la formation représentant 150 heures cumulées est non significatif.

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'Article L. 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

XVII - Effectifs moyens de l'entreprise

Cadres	Salariés	Intérimaires	Mises à disposition	Total Personnel
1,3	1	-	-	2.3

Au 31 décembre 2014, l'effectif de l'entreprise était de 2 personnes.

XVIII - Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes pour l'exercice 2014 s'élèvent à 69 K€.

XIX - Evènements post clôture

Aucun événement post clôture n'est à signaler

4. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS Article L. 233-1 du Code de commerce

(En K€)

Sociétés	Capital	Réserves, report à nouveau avant résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes encaissés en 2014	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
Participations françaises supérieures ou égales à 50%										
DOM-METALUX SAS – SAINT-DIZIER Siren : 572 020 394	2 942	-1 781	99,91	5 693	5 693	1 751	-	-	-1 494	12 845
DENY FONTAINE SAS – SAINT-BLIMONT Siren : 552 105 603	414	11 373	99,73	25 530	-	-	1 061	2 156	2 457	23 534
RONIS SAS - SANCOINS Siren : 345 004 147	1 575	1 177	99,99	34 620	31 365	1 273	-	-	-67	13 425
PICARD-SERRURES SAS – FEUQUIERES-EN-VIMEU Siren : 341 148 823	1 015	2 979	99,99	2 894	-	-	624	1 180	1 419	16 293
DOM PARTICIPATIONS SAS - PARIS Siren : 485 054 860	2 237	1 083	100,00	2 320	-	-	130	-	182	248
OMNITECH SECURITY SAS PARIS Siren : 482 646 015	250	47	85,00	2 837	-	-	-	-	-327	5 128
Participations étrangères supérieures ou égale à 50 %										
DOM Gmbh & Co. KG Brühl – ALLEMAGNE	2 503	6 031	100,00	17 157	-	1 317	-	-	-517	62 194
C.R. SERRATURE SA Turin - ITALIE	1 144	574	100,00	5 057	2 860	-	-	363	373	5 321
EURO ELZETT SA Sopron - HONGRIE	872	3 061	100,00	3 797	-	-	172	330	876	6 419
ELZETT FEK SA Sopron - HONGRIE	1 492	360	50,00	778	51	-		-	39	9 762
METALPLAST SARL Czestochowa - POLOGNE	256	1783	100,00	2 104	1 439	317	101	-	-446	3 596
SECURIDEV TCHEQUIE SA Prague - TCHEQUIE	4	588	100,00	3	-	-	1	-	109	1 353
TITAN SA Kamnik – SLOVENIE	6 496	763	93,91	2 807	-	1 992	-	-	57	12 825
RONIS DOM Ltd Wolverhampton – UK	39	859	100,00	963	-	320	-	-	-183	3 826
DOM AG Altendorf SUISSE	832	834	100,00	1 451	-	-	-	261	79	3 555
SECURIDEV ROMANIA SRL Prahova ROUMANIE	472	-219	100,00	490	490	110	-	-	-11	437
SECURIDEV HONGRIE	158	-143	100,00	175	175	64	-	-	-28	349
SECU BETEILIGUNGS Gmbh Brühl - ALLEMAGNE	25	164	100,00	25	-	-	-	-	-5	-
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD (ex TALLERES SERRAIL) Mondragon - Espagne	206	-859	100,00	134	134	827	-	-	-48	3 104

4. Comptes consolidés

1.	Bilan consolidé au 31 décembre 2014	39
2.	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014	40
3.	Etat du résultat global au 31 décembre 2014	41
4.	Tableau de flux consolidé au 31 décembre 2014	42
5.	Etat de variation des capitaux propres au 31 décembre 2014	43
6.	Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014	44

1. BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF

En K€	Note	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Goodwill	1	33 334	30 908	30 908
Immobilisations incorporelles	2	922	665	977
Immobilisations corporelles	3	25 488	24 771	26 705
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	1 151	1 038	1 023
Autres actifs financiers non courants	6.1	1 603	1 560	1 577
Impôt différé actif	11	10 513	9 580	9 175
Total Actifs non courants		73 011	68 522	70 365
Actifs destinés à être cédés		-	-	-
Stocks et en-cours	5	32 194	27 681	27 947
Créances clients	6.2	25 997	23 536	24 168
Autres actifs financiers courants	6.3	8 663	3 600	4 671
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.4	23 156	33 666	27 541
Total Actifs courants		90 010	88 483	84 327
Total de l'ACTIF		**163 021**	**157 005**	**154 692**

PASSIF

En K€	Note	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Capital		36 659	36 659	36 659
Réserves consolidées/Part du Groupe		38 367	38 582	34 383
Résultat/Part du Groupe		2 826	5 831	6 708
Capitaux propres Part Groupe	7	77 852	81 072	77 750
Intérêts minoritaires		477	433	419
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7	78 329	81 505	78 169
Provisions non courantes	8	38 849	36 003	36 564
Dettes financières à long terme	9	2 949	1 391	2 490
Impôt différé passif	11	2 046	2 135	2 432
Total Passifs non courants		43 844	39 529	41 486
Provisions courantes	8	4 203	3 063	3 186
Dettes financières à court terme	9	1 993	1 219	1 817
Dettes fournisseurs	10	13 118	12 888	10 872
Passif d'impôts exigibles		1 199	2 562	3 087
Autres passifs financiers	10	20 335	16 239	16 075
Total Passifs courants	10	40 848	35 971	35 037
Total des Passifs et des Capitaux propres		**163 021**	**157 005**	**154 692**

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

Normes IFRS – En K€	Note	2014	2013	2012
Chiffre d'affaires net	**13**	**149 845**	**145 460**	**147 518**
Production stockée		628	204	-935
Achats consommés y compris sous-traitance		-40 446	-38 529	-39 075
Marge Brute	13	110 027	107 135	107 508
% de production		73,1%	73.5%	73.3%
Autres produits d'exploitation et subvention		80	1 780	1 184
Dotations nettes aux provisions	14	43	-272	-507
Charges externes		-29 090	-26 553	-26 628
Impôts, taxes & assimilés		-1 238	-1 272	-1 278
Frais de personnel		-62 844	-62 173	-62 268
Dotations aux amortissements		-5 933	-6 020	-5 775
Autres charges		-1 454	-1 754	-872
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		9 591	10 871	11 364
% du chiffre d'affaires		6,4%	7,5%	7,7%
Coût des Restructurations		-1 876	-1 783	-1 089
Cession Immobilière			-	-
Autres produits et charges non récurrents			-116	201
Variation des pertes de valeur et Dépréciation des goodwill	14	-700	-732	-339
RESULTAT OPERATIONNEL		7 015	8 240	10 137
% du chiffre d'affaires		4,7%	5.7%	6.9%
Produits financiers	15	691	742	764
Charges financières	15	-1 677	-453	-707
RESULTAT FINANCIER		-986	289	57
RESULTAT AVANT IMPOT		6 029	8 529	10 194
Impôt Société	16	-3 194	-2 696	-3 547
Résultat mis en équivalence		24	30	26
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		2 859	5 863	6 673
% du chiffre d'affaires		1,9%	4.0%	4.5%
- Part des minoritaires		33	32	-35
- Part de la société mère		2 826	5 831	6 708
- Résultat net par action (hors Autocontrôle) en euros	17	1,18	2,44	2,81

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2014

En K€	Note	2014	2013	2012
Résultat net de l'exercice		2 859	5 863	6 673
Autres éléments du résultat global pouvant ultérieurement être reclassés dans le résultat consolidé (brut) :				
- Ecarts de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		-236	-195	478
		-90	-31	11
- Instruments financiers, réévaluations d'actifs financiers disponibles à la vente, excédent de réévaluation		0	0	0
Impôt sur ces autres éléments du résultat global				
Autres éléments du résultat global définitivement reclassés hors du résultat consolidé (brut) :				
- Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		-2 223	1 028	-7 765
Impôt sur ces autres éléments du résultat global		682	-334	2 413
Résultat global total		992	6 331	1 810
Attribuable aux :				
- Porteurs de capitaux de la société mère		960	6 306	1 802
- Intérêts minoritaires		32	25	8

4. TABLEAU DE FLUX CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2014

En K€		2014	2013	2012
Résultat avant impôt	(*)	**6 029**	**8 529**	**10 194**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie				
- Dotations aux amortissements d'exploitation	(*)	5 934	6 021	5 775
- Variation des provisions d'exploitation, financière et non courantes	(*)	640	152	1 125
- Variation des provisions pour perte de valeur	(*)	700	732	339
- Plus ou moins-values de cession	(*)	-12	-28	14
Variation du besoin en fonds de roulement				
- Variation des stocks et encours		-3 063	136	673
- Variation des clients		-763	574	1 045
- Variation des fournisseurs		-785	2 070	-685
- Variation des autres créances et dettes		-3 556	1 067	-2100
Flux de trésorerie provenant des activités		5 124	19 253	16 380
Impôts sur le résultat	(*)	-3 361	-3 809	-3 120
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		**1 763**	**15 444**	**13 260**
Cessions d'immobilisations		52	224	103
Acquisition des titres consolidés		-2 837	-	-
Trésorerie provenant des sociétés acquises		278	-	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-7 340	-4 592	-5 303
Acquisitions d'immobilisations financières		-103	-99	-120
Variation des dettes sur immobilisations		34	-160	-92
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		**-9 916**	**-4 627**	**-5 412**
Augmentation des crédits-baux et locations financières			-	-
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédit		2 520	17	-
Augmentation des autres dettes financières		227	-	8
Remboursement des crédits-baux et locations financières		-655	-217	-258
Remboursement des dettes auprès des établissements de crédit		-487	-865	-3 339
Remboursement des autres dettes financières			-209	-420
Rachats de minoritaires			-	-
Rachat des titres d'auto-contrôle			-	-
Dividendes versés par SECURIDEV		-4 179	-2 984	-3 582
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		-6	-7	-8
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		**-2 580**	**-4 265**	**-7 599**
Variation de trésorerie		**-10 733**	**6 552**	**249**
Trésorerie à l'ouverture de la période (1)		33 455	26 951	26 651
Impact des variations des taux de change		-54	-48	51
Trésorerie à la clôture de la période (1)		22 668	33 455	26 951
Variation de trésorerie constatée		**-10 733**	**6 552**	**249**
Capacité d'autofinancement (*)	(*)	**9 930**	**11 597**	**14 327**
(1) La trésorerie de clôture se décompose en :				
Disponibilités		5 329	6 830	6 850
Equivalents de trésorerie		17 827	26 836	20 691
Trésorerie active		*23 156*	*33 666*	*27 541*
Découverts et crédits spots		*-488*	*-211*	-590
Trésorerie		*22 668*	*33 455*	*26 951*

(*) sommes incluses dans la capacité d'autofinancement

5. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2014

	Part du groupe					Intérêts minoritaires	**Total**
	Capital	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat	Total		
Solde au 31-12-2011	**36 659**	**35 490**	**-820**	**8 168**	**79 497**	**450**	**79 947**
Affectation du résultat	-	4 586		-4 586	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-3 582	-3 582	-6	-3 588
Actions d'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	*4 586*	-	*-8 168*	*-3 582*	*-6*	*-3 588*
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-5 351	478	-	-4 873	10	-4 863
Résultat de la période	-	-	-	6 708	6 708	-35	6 673
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	*-5 351*	*478*	*6 708*	*1 835*	*-25*	*1 810*
Solde au 31-12-2012	**36 659**	**34 725**	**-342**	**6 708**	**77 750**	**419**	**78 169**
Affectation du résultat		3 724		-3 724	-	-	-
Dividendes verses				-2 984	-2 984	-6	-2 990
Actions d'auto-contrôle							
Total des transactions avec les actionnaires	-	*3 724*	-	*-6 708*	*-2 984*	*-6*	*-2 990*
Variation de périmètre		*-1*			*-1*	*-5*	*-6*
Autres éléments du résultat global		670	-195		475	-7	468
Résultat de la période				5 831	5 831	32	5 863
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	*670*	*-195*	*5 831*	*6 306*	*25*	*6 331*
Solde au 31-12-2013	**36 659**	**39 118**	**-537**	**5 831**	**81 071**	**433**	**81 504**
Affectation du résultat		1 652		-1 652	-		-
Dividendes verses				-4 179	-4 179	-6	-4 185
Actions d'auto-contrôle							
Total des transactions avec les actionnaires		*1 652*		*-5 831*	*-4 179*	*-6*	*-4 185*
Variation de périmètre						*18*	*18*
Autres éléments du résultat global		-1 630	-236		-1 866	-1	-1 867
Résultat de la période				2 826	2 826	33	2 859
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		*-1 630*	*-236*	*2 826*	*960*	*32*	*992*
Solde au 31-12-2014	**36 659**	**39 140**	**-773**	**2 826**	**77 852**	**477**	**78 329**

6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Introduction

Le groupe SECURIDEV rassemble 22 sociétés. La société anonyme à Conseil d'Administration SECURIDEV, dont le siège social est au 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris, en est la maison mère. La société SECURIDEV a la nature de holding.

En date du 25 mars 2015, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe SECURIDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Sauf mention spécifique, tous les chiffres sont donnés en milliers d'euros.

Le groupe SECURIDEV est détenu à 69,3 % par la société S.F.P.I, dont le siège social est situé 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris.

Faits marquants

SECURIDEV a acquis, fin octobre 2014, une participation majoritaire de 85 % dans la société française OMNITECH SECURITY spécialisée essentiellement dans la conception et l'installation de protections de sites recevant du public (Métro, Aéroports…). Cette société réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 5 M€. Le prix d'acquisition des titres s'est élevé à 2,8 M€, générant un goodwill de 2,7 M€. L'impact de la consolidation de OMNITECH SECURITY sur l'exercice 2014 est de 1,3 M€ de chiffre d'affaires.

SECURIDEV a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a remis en question ses Crédits Impôt Recherche. La société conteste la position de l'administration, mais a, par prudence provisionné le redressement soumis à l'expertise du ministère de la Recherche.

Par ailleurs la filiale allemande DOM Gmbh & Co KG, qui est fiscalement transparente, a fait aussi l'objet d'un contrôle fiscal. Malgré une politique de prix de transfert appliquée sans changement depuis plus de treize années, l'administration fiscale a considéré que les prix de transfert entre l'Allemagne et sa branche hollandaise laissaient trop de bénéfice dans ce pays. Le redressement contesté fait l'objet d'une procédure d'agrément mutuel entre les deux pays concernés de telle sorte que seul le différentiel d'impôt société soit dû, nonobstant les intérêts de retard applicables.

L'impact de ces deux redressements sur les comptes consolidés est de 439 K€ au titre du résultat courant, 1 248 K€ au titre des intérêts et 1 308 K€ dans l'impôt, impactant ainsi le résultat net de la période de 2 995 K€.

Liste des sociétés consolidées

Nom	Pays	% de contrôle			N° Siren	Activité	Méthode de consolidation	Secteur (*)
		31-12-13	31-12-12	31-12-11				
SECURIDEV	**France**	Société mère			**378.557.474**	**Holding du pôle**	**I.G.**	**H**
Dény Fontaine	France	99,73	99,73	99,73	552 105 603	Serrurerie	I.G.	P
DOM-Métalux	France	99,91	99,91	99,84	572 020 394	Serrurerie	I.G.	GP
Picard-Serrures	France	99,99	99,99	99,99	341 148 823	Serrurerie	I.G.	GP
Ronis	France	99,99	99,99	99,99	345 004 147	Serrurerie	I.G.	P
Ronis-Dom Ltd	G.B.	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	P
CR Serrature	Italie	100,00	100,00	100,00	5988590013	Serrurerie	I.G.	GP
Elzett-Fek	Hongrie	50,00	50,00	50,00	/	Galvanisation	M.E.	GP
Euro-Elzett	Hongrie	100,00	100,00	100,00	11404006	Serrurerie	I.G.	GP
Métalplast	Pologne	100,00	100,00	100,00	5730003798	Serrurerie	I.G.	GP
Sécuridev Tchéquie	Rép Tché	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	GP
Titan	Slovénie	93,91	93,72	93,57	34816712	Serrurerie	I.G.	GP
Titan Zagreb	Croatie	30,00	30,00	30,00	/	Serrurerie	M.E.	GP
Titan Belgrade	Serbie	49,00	49,00	49,00	/	Serrurerie	M.E.	GP
TSS Ronis diffusion	France	100,00	100,00	100,00	348541798	Serrurerie	I.G.	P
Dom Suisse	Suisse	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	P
Dom Gmbh & Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	P

Dom Participations	France	100,00	100,00	100,00	485054860	Holding	I.G.	H
Dom Polska	Pologne	99,91	99,91	99,00	9451999111	Serrurerie	I.G.	GP
Secu Beteiligungs Gmbh	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	H
Securidev Romania	Roumanie	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	GP
Securidev Hongrie	Hongrie	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	GP
Ucem Sistemas de Seguridad	Espagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.	GP
Securidev Iberica	Espagne	52,00	52,00	-		Serrurerie	I.G.	GP
Omnitech Security	France	85,00	-	-		Système sécurité	I.G.	P
Proactive	France	33,9				Système sécurité	M.E.	P

Abréviation : I.G : Intégration globale, I.P. : Intégration proportionnelle, ME : Mise en équivalence

(*) Secteurs opérationnels : branche Grand Public (GP), branche Professionnelle (P) et Holding (H)

Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues

1. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de douze mois arrêtées aux 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 du groupe SECURIDEV ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2014.

Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation (SIC et IFRIC) applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2014.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2014 est disponible à la rubrique Interprétations et normes IAS/IFRS, sur le site suivant :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »,
- IFRS 11 « Partenariats »,
- IFRS 12 « Informations à fournie sur les intérêts détenus dans d'autres entités »,
- Amendements sur IAS 27 et 28 consécutifs à IFRS 10, 11, 12,
- Amendement de transition à IFRS 10, 11, 12,
- Amendements à IFRS 10,12 et IAS 27 « Entités d'investissement »,
- Amendements IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers »,
- Amendements IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »,
- Amendements IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

L'entrée en vigueur des normes sur les méthodes de consolidation, IFRS 10, 11, 12 n'a pas eu d'impact sur le périmètre de consolidation.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation la norme IFRIC 21 Taxes.

Présentation des états financiers

Le Groupe SECURIDEV publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin, conformément aux principes du référentiel. Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

- Regroupement par postes : par nature;
- Classement des actifs et passifs : par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture ;
- Classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation ;
- Compensation : en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ;

Méthodes comptables, erreurs et estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation et la durée d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et goodwill, le calcul des provisions pour avantages du personnel et des autres provisions. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel stagnant et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le Groupe consolide par intégration globale les entités contrôlées, et par mise en équivalence celles sur lesquelles il exerce une influence notable.
Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'a été appliqué cette année.

4. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'a été appliqué cette année.

5. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont comptabilisés directement dans l'état du résultat global et figurent au bilan dans les capitaux propres au poste « Ecarts de conversion ».

Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux clôture 2014	Taux moyen 2014	Taux clôture 2013	Taux moyen 2013	Taux clôture 2012	Taux moyen 2012
CHF (Suisse)	1,20	1,21	1,23	1,23	1,21	1,21
GBP (Angleterre)	0,78	0,80	0,83	0,85	0,82	0,81
HUF (Hongrie)	315,54	308,83	297,04	297,86	292,3	289,58
ZLO (Pologne)	4,27	4,19	4,15	4,2	4,1	4,19
RON (Roumanie)	4,48	4,44	4,47	4,42	4,45	4,45

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des frais de développement, les brevets et logiciels évalués. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels — 1 à 3 ans
- Brevets — durée de protection juridique
- Frais de développement — 3 ans à compter de la commercialisation
- Autres immobilisations incorporelles — 1 à 5 ans

Les frais de développement ne sont immobilisés que s'ils concernent un investissement significatif. Les coûts sont immobilisés à partir du moment où notamment le projet est techniquement faisable, son marché identifié et sa rentabilité calculée avec une fiabilité raisonnable. Les dépenses antérieures ne sont jamais recyclées. Au titre de l'exercice, aucun frais de recherche et développement n'a été immobilisé.

Les marques ou fonds de commerce générés en interne ne sont pas immobilisés. Les marques acquises au travers de rachats d'entreprise ne font pas l'objet d'une identification distincte dans la mesure où elles ne présentent pas un caractère séparable ou mesurable de façon fiable. En effet, deux cas de figure sont envisageables :

- si la marque est vendue avec les savoir-faire techniques, les outillages donnant accès au marché de remplacement et les fichiers du parc installé, la société venderesse se trouve de fait vidée de sa substance et dans l'incapacité de poursuivre son activité. Ce schéma revient à évaluer l'entreprise globalement et non pas sa marque ;
- si, cas irréaliste, la marque est vendue sans les savoir-faire et outillage, l'acquéreur n'ayant pas accès au marché de remplacement en proposera un prix réduit sans rapport avec la perte d'image que subira la société venderesse. Sans marché actif, ni référence à des transactions similaires, la marque n'est pas évaluable de façon fiable et la conséquence directe pour le vendeur s'avère inchiffrable.

7. GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée au 1er janvier 2010 :

- Les frais d'acquisition sont désormais comptabilisés en charges ;
- Les intérêts minoritaires peuvent, sur option prise individuellement pour chaque regroupement, être évalués à la juste valeur, en intégrant leur quote-part de goodwill ;
- Les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées directement en capitaux propres, sans création de goodwill complémentaire ;
- En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle, cette réévaluation étant enregistrée directement en résultat de l'exercice et non pas en capitaux propres.

Les goodwill sont affectés au plus tard 12 mois après la date d'acquisition, aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur. Les actifs acquis destinés à être cédés sont minorés des coûts de la revente.

L'écart entre le coût du regroupement (prix payé majoré des frais d'acquisition à l'exclusion des coûts de financement) et la quote-part des capitaux propres après affectation revenant à l'acquéreur constitue le goodwill.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est testé, au moins une fois par an, ou plus en cas d'indice de perte de valeur, et fait l'objet éventuel d'une dépréciation irréversible.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode de référence à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le montant amortissable est déterminé après déduction d'une valeur résiduelle généralement nulle car peu importante et significative.

Les amortissements sont calculés principalement selon le mode linéaire en fonction de sa durée d'utilité. Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions 20-25 ans
- Mobilier, agencements et matériels de bureau 3-10 ans
- Matériels de production et équipements 3- 8 ans
- Biens d'occasion 2- 3 ans

Les leasings sont immobilisés avec constatation en contrepartie d'une dette financière déterminée d'après les taux d'intérêt du contrat. Ils sont amortis sur les durées suivantes :

- Constructions 20 ans
- Matériel de production 3- 8 ans

Les locations financières sont retraitées si le contrat a une durée supérieure à deux années et ne concerne pas un véhicule. Le bien est immobilisé pour la valeur actualisée des flux du contrat au taux d'intérêt de celui-ci et par défaut aux taux TEC à 10 ans de l'année majoré de 2 %.

Le bien est amorti sur la durée du contrat sauf pour les locations de moins de quatre ans ne concernant pas du matériel informatique où il est alors considéré que le contrat sera renouvelé une fois.

Les installations de traitement de surface ne font pas l'objet d'une obligation légale de démantèlement entraînant la comptabilisation d'un actif à amortir.

9. PERTE DE VALEUR

Les immobilisations incorporelles, les goodwill et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation calculé au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux filiales de SECURIDEV.

Ce test, réalisé en fin d'année lorsque les budgets sont connus, peut être anticipé si un indice de perte de valeur est détecté.

La valeur nette comptable d'un actif, ou de l'UGT elle-même, est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des cash-flows futurs.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré des capitaux permanents en retenant :

- 40 % d'endettement forfaitaire rémunéré au taux d'intérêt moyen de l'année du TEC à 10 ans majoré de 1 %, puis diminué de la déductibilité fiscale ;
- 60 % de fonds propres à rémunérer au taux sans risque (TEC à 10 ans) plus une prime de risque moyenne publiée majorée d'un coefficient Bêta de risque propre à chaque société variant entre 1,3 et 2,0.

Les flux futurs ont pour point de départ le budget de l'année suivante multiplié par un coefficient de probabilité égal au ratio écrêté constaté sur les dix précédentes années entre les résultats d'exploitation réalisés et ceux qui avaient été budgétés.

Ces flux sont, à défaut de perspectives spécifiques, augmentés chaque année de l'inflation sur les quatre années suivantes. La valeur terminale de la cinquième année est obtenue en divisant le flux par le coût moyen pondéré des capitaux permanents sans minoration de l'inflation ce qui revient techniquement à considérer que les résultats s'effriteront chaque année de l'inflation.

Lorsque cela est possible, les terrains et constructions sont soustraits des actifs immobilisés, l'amortissement neutralisé et remplacé par un loyer. Cette correction revient à ne pas justifier de goodwill du fait de bâtiment totalement amorti et inversement à ne pas déprécier les terrains et constructions en dessous de leur valeur nette comptable.

A cette réserve près, il est considéré que la juste valeur des actifs ne peut jamais être connue de façon fiable.

En conséquence, la valeur d'utilité ainsi calculée doit couvrir le montant des actifs immobilisés et du goodwill.

Toute insuffisance entraîne une dépréciation irréversible du goodwill voire, au-delà, une dépréciation réversible sur les actifs immobilisés engagés plafonnée à leur valeur nette comptable.

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, s'il en existe, sont comptabilisés selon la méthode de référence au coût minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe, lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- prêts et créances : l'essentiel de la catégorie des prêts et créances correspond aux créances clients résultant des produits des activités ordinaires et à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- actifs disponibles à la vente :
    - Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués par les titres de participation non consolidés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de manière fiable, les actifs financiers sont comptabilisés au coût d'acquisition.
    - Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. La juste valeur est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue plusieurs catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- passifs financiers évalués à leur juste valeur : les emprunts sont initialement évalués à la juste valeur des montants reçus diminuée des coûts de transactions,
- autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti.

12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à trois mois au plus, indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste "Concours bancaires" présenté au passif.

13. STOCKS

Les matières et marchandises sont évaluées selon la règle du FIFO et, par défaut, au dernier coût d'achat, ce qui, compte tenu de la rotation rapide de ces stocks, est proche d'une valorisation de type « premier entré - premier sorti ».

Les produits finis et les encours de productions sont évalués à leur coût de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Par ailleurs, une probabilité d'utilisation des stocks est déterminée d'après le taux de rotation des articles créés depuis plus d'un an.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

14. CREANCES

Les créances sont retenues à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers existe, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente d'avantages économiques, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

16. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL

Ils sont comptabilisés en provisions non courantes.

Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont évaluées selon une méthode prospective actualisée. Les hypothèses principales retenues sont que les départs en retraite se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres. Les pensions de retraite complémentaire du personnel de DOM Allemagne sont aussi évaluées selon la même méthode prospective actualisée.

La provision tient compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence aux dates de réalisation des évènements générateurs de paiements.

La norme comptable impose d'appliquer comme taux actuariel les taux de rendement des obligations des sociétés de catégories AA pour des durations reflétant le calendrier des décaissements. Le taux actuariel ainsi retenu est de 2,2 % en 2014, contre 3,0 % en 2013 et 2,8 % en 2012. Symétriquement il est pris en compte une inflation (1,0 % en 2014) et une progression des salaires due aux promotions hors inflation (1,0 % environ), variables par pays.

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses sont comptabilisés directement dans le résultat global avant d'être classés en réserves au bilan.

17. CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
Les goodwill dégagés lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en monnaie étrangère et convertis par la suite au cours de clôture.

18. IMPOT SOCIETE

Le montant des impôts effectivement dû à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés calculés selon la méthode bilantielle, c'est-à-dire sur la base, des différences temporelles existant entre les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des comptes consolidés et les valeurs fiscales.

L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant au déficit reportable, sur les impôts différés passifs, est constaté dès lors que la probabilité de la réalisation de résultats futurs bénéficiaires est établie dans l'entité fiscale concernée.

La CVAE, répondant à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables ») est incluse à la rubrique « impôt société ».

En revanche, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), constaté au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, a été enregistré en déduction des charges de personnel conformément à IAS 19 Révisée.

19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété correspondant généralement au transfert des risques et avantages, sauf décalage imposé par le client. Compte tenu de l'activité, aucun chiffre d'affaires à l'avancement n'est comptabilisé.

20. DISTINCTION ENTRE RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les coûts de restructuration sont présentés sur une ligne distincte, tout comme les autres produits et charges significatifs à caractère non récurrent et les cessions d'actif.

De même, l'incidence de la comparaison entre les valeurs comptables nettes des actifs des sociétés et leur valeur recouvrable est comptabilisée séparément sur une ligne « variation des pertes de valeur » intégrant les dépréciations irréversibles des goodwill ainsi que les variations des dépréciations sur actifs immobilisés.

21. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe se partagent entre l'activité destinée à la vente aux professionnels, celle destinée à la vente au grand public, et l'activité « holding ».

L'appartenance des unités génératrices de trésorerie (UGT) aux secteurs opérationnels est indiquée dans le tableau des sociétés consolidées.

Le principal décideur opérationnel analyse une information établie par secteur opérationnel qui sert de base à son analyse de la performance du Groupe.

22. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Ce tableau est conçu de manière à faire ressortir les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de capitaux retraités de toutes les opérations internes au Groupe.

23. EFFETS DE PERIMETRE

Les principaux impacts de l'acquisition de la société OMNITECH SECURITY, sur le bilan et le compte de résultat consolidé du Groupe sont, en M€ :

ACTIF CONSOLIDE	31-12-2014	PASSIF CONSOLIDE	31-12-2014
Actifs non courants (hors goodwill)	0,3	Capitaux propres Part du Groupe	-
Actifs courants	4,4	Passifs non courants	0,4
dont Stocks et en-cours	*1,7*	Passifs courants	4,3
dont Créances clients	*2,1*	*dont dettes fournisseurs*	*1,1*
		dont dettes fiscales et sociales	*0,6*
		dont avances et acomptes reçus	*2,4*
Total Actif	4,7	Total Passif	4,7

En M€	2014
Chiffre d'affaires net	1,34
Résultat opérationnel courant	-0,03
Résultat opérationnel	-0,03-
Résultat net	-0,02-

Autres notes annexes aux états financiers consolidés

Sauf indication contraire, les chiffres ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – GOODWILL

Les valeurs des goodwill pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

	Valeurs brutes 31-12-2014	Dépréciations 31-12-2014	Valeurs nettes 31-12-2014	Valeurs nettes 31-12-2013	Valeurs nettes 31-12-2012
RONIS	27 620	27 620	0	0	0
TSS RONIS DIFFUSION	37	37	0	0	0
PICARD-SERRURES	7 525	2 588	4 937	4 937	4 937
DOM-METALUX/ Beugnot	4 047	2 799	1 248	1 518	1 518
DENY FONTAINE	27 814	10 796	17 018	17 018	17 018
C.R. SERRATURE	2 814	2 814	0	0	0
METALPLAST	682	682	0	0	0
TITAN	947	947	0	0	0
DOM Pologne	10	10	0	0	0
DOM	7 435		7 435	7 435	7 435
OMNITECH	2 696		2 696		
Total	**81 627**	**48 293**	**33 334**	**30 908**	**30 908**

Le goodwill DOM-METALUX a été déprécié pour 270 K€ sur l'exercice 2014.

Suite à l'acquisition de la société OMNITECH SECURITY (cf. Faits marquants), un goodwill provisoire de 2 696 K€ a été comptabilisé sur l'exercice 2014.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Frais de recherche & développement	615	615	615
Brevets, licences, marques	8 521	7 901	7 598
Autres immobilisations incorporelles	1 549	1 495	1 431
Immobilisations incorporelles en cours et avances	143	2	48
Total consolidé	**10 828**	**10 013**	**9 692**

La répartition des amortissements est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Frais de recherche & développement	611	608	607
Brevets, licences, marques	7 840	7 422	6 921
Autres immobilisations incorporelles	1 455	1 318	1 187
Total consolidé	**9 906**	**9 348**	**8 715**
Net	**922**	**665**	**977**

La variation de ces immobilisations incorporelles nettes est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Net début d'exercice	665	977	1 398
Investissements (y compris crédits-baux)	756	336	233
Cession / mises au rebut		-12	0
Amortissement	-503	-639	-666
Différence de change		3	50
Reclassement		0	-38
Variation de périmètre	4	0	0
Net	**922**	**665**	**977**

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Branche Grand Public	104	122	87
Branche Professionnelle	818	543	890
Total consolidé	**922**	**665**	**977**

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
France	144	257	263
Etranger hors Allemagne	83	75	78
Allemagne	695	333	636
Total consolidé	**922**	**665**	**977**

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Après incorporation des locations financières, la ventilation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Terrains et Aménagements	6 832	6 677	6 677
Terrains en crédit-bail	21	21	21
Constructions hors immeuble de placement	34 503	34 376	34 038
Constructions en crédit-bail	1 747	1 747	1 747
Installations techniques, matériel industriel	117 763	115 125	114 001
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 748	2 756
Autres immobilisations	16 310	15 868	15 497
Immobilisations corporelles en cours et avances	2 215	1 633	1 645
Total consolidé	**181 684**	**178 195**	**176 382**

La répartition des amortissements, incluant les dépréciations sur actifs dues aux tests de valeur, est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Terrains et Aménagements	196	268	260
Constructions	27 843	27 190	26 525
Constructions en crédit-bail	1 182	1 119	1 055
Perte de valeur cumulée	3 927	4 181	3 878
Installations techniques, matériel industriel	108 202	105 878	103 256
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 445	2 420
Autres immobilisations	12 553	12 343	12 283
Total consolidé	**156 196**	**153 424**	**149 677**
Net	**25 488**	**24 771**	**26 705**

La variation de ces immobilisations corporelles nettes est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Net début d'exercice	24 771	26 705	27 116
Investissements (y compris crédits-baux)	6 586	4 256	5 070
Cession / mises au rebut	-47	-55	-20
Amortissement / dépréciation	-5 868	-6 113	-5 478
Différence de change	8	-22	-21
Reclassement			38
Variation de périmètre	38		0
Net	**25 488**	**24 771**	**26 705**

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Branche Grand Public	4 608	4 603	5 500
Branche Professionnelle	20 805	20 014	20 987
Autres	75	154	218
Total consolidé	**25 488**	**24 771**	**26 705**

Les investissements se répartissent ainsi :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Branche Grand Public	1 812	1 726	1 910
Branche Professionnelle	4 573	2 507	3 139
Autres	201	23	21
Total consolidé	**6 586**	**4 256**	**5 070**

Aucun investissement corporel n'a été financé en crédit-bail et locations financières au cours de l'exercice 2014, comme lors des deux exercices précédents.

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
France	5 447	5 318	5 722
Etranger hors Allemagne	4 399	4 666	5 237
Allemagne	15 642	14 787	15 746
Total consolidé	**25 488**	**24 771**	**26 705**

NOTE 4 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Elles correspondent aux sociétés TITAN ZAGREB (291 K€), TITAN BELGRADE (-10 K€) et ELZETT-FEK (735 K€) auxquelles est venue s'ajouter PROACTIVE (135 K€), filiale à 33,9 % d'OMNITECH SECURITY.
Leurs données bilancielles, chiffres d'affaires et résultats, avant retraitements de consolidation, pour une détention à 100 %, sont :

	ELZETT - FEK			TITAN ZAGREB			TITAN BELGRADE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Total des actifs	3 682	3 786	3 738	1 250	1 200	1 304	73	108	131
Situation nette	1 891	1 969	1 986	553	496	617	-24	0	1
Chiffre d'affaires	9 762	9 846	10 929	1 513	1 507	1 522	124	152	160
Résultat net	39	14	20	54	70	57	-24	4	-2

NOTE 5 - STOCKS

La répartition des stocks est la suivante :

	31-12-2014			31-12-2013	31-12-2012
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Matières premières	19 451	-5 412	14 039	12 397	13 439
Encours de productions de biens	10 825	-1 910	8 915	7 344	6 794
Produits intermédiaires et finis	4 781	-630	4 151	4 111	3 877
Marchandises	6 467	-1 378	5 089	3 829	3 837
Total	**41 524**	**-9 330**	**32 194**	**27 681**	**27 947**

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS - REPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS PAR CLASSE (IFRS 7) ET PAR CATEGORIE (IAS 39)

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2014
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 603		1 603
Autres actifs non courants					0
Créances clients et autres créances			25 997		25 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 156				23 156
Autres actifs courants			7 786	877	8 663

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2013
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 560		1 560
Autres actifs non courants					0
Créances clients et autres créances			23 539		23 539
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 666				33 666
Autres actifs courants	2		2 959	639	3 600

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2012
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 577		1 577
Autres actifs non courants					0
Créances clients et autres créances			24 168		24 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 541				27 541
Autres actifs courants	-43		4 071	643	4 671

NOTE 6.1 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts, dépôts de couverture de pensions	1 429	1 417	1 397
Autres immobilisations financières	174	143	180
Total consolidé	**1 603**	**1 560**	**1 577**

Ces actifs financiers non courants ont une échéance supérieure à un an.

NOTE 6.2 – CLIENTS

La rubrique se présente comme suit :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Brut	27 865	25 685	26 611
Provision	-1 868	-2 149	-2 443
Net	**25 997**	**23 536**	**24 168**

Risque de crédit :
Il n'y a pas de créance client à plus d'un an non provisionné.

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

	Créances clients échues à la clôture				Total créances échues	Total créances non échues	Total créances clients	Total créances dépréciées
	< 30 j	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois				
Créances clients	5 486	1 274	1 240	1 114	9 113	18 752	27 865	1 868

Le groupe SECURIDEV a recours aux assurances crédits pour les créances clients concernant toutes les sociétés anglaises, françaises, italiennes et slovènes.

NOTE 6.3 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Créances d'exploitation	7 786	2 961	4 028
Charges constatées d'avance	877	639	643
Total consolidé	**8 663**	**3 600**	**4 671**

Il n'y a pas de créance à plus d'un an.

NOTE 6.4 – TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Ils se détaillent comme suit en valeur nette :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Valeurs mobilières de placement	17 827	26 836	20 691
Disponibilités	5 329	6 830	6 850
Total consolidé	**23 156**	**33 666**	**27 541**

Les valeurs mobilières de placement sont exclusivement constituées de certificat de dépôt auprès de banque de premier ordre, et de Sicav de trésorerie pure.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Gestion du capital

Au 31 décembre 2014, la Société :

- n'a procédé à aucun achat dans le cadre du programme de rachat qui s'est clôturé le 29 mai 2013,
- possède 56 206 actions propres, soit 2,3 % du capital, acquises lors du précédent programme de rachat d'actions qui s'est clôturé en mai 2011.

NOTE 8 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan consolidé ont évolué de la manière suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	6 282	6 161	6 103
Pension DOM Gmbh	31 005	28 266	28 410
Droits des représentants en Allemagne	1 562	1 576	2 051
a/ Provisions non courantes	**38 849**	**36 003**	**36 564**
Restructuration	1 593	914	755
Litiges, réclamations et garanties	2 535	2 129	2 214
Divers	75	20	217
b/ Provisions courantes	**4 203**	**3 063**	**3 186**
Total Provisions	**43 052**	**39 066**	**39 750**

Les variations des provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions se détaillent comme suit :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Indemnité de fin de carrière et pensions en début de période	**34 427**	**34 513**	**26 669**
Eléments comptabilisés dans le compte de résultat	***600***	***942***	***79***
Coûts des services de l'exercice	739	1 145	902
Coûts financiers	998	931	1 064
Coûts des services passés	0	0	-802
Prestations versées	-1 137	-1 134	-1 085
Eléments comptabilisés dans les capitaux propres	***2 260***	***-1 028***	***7 765***
Ecarts actuariels	2 222	-1 028	7 765
Entrée de périmètre	38		
Indemnité de fin de carrière et pensions en fin de période	**37 287**	**34 427**	**34 513**

La charge de l'exercice est de 600 K€ contre 942 K€ au 31 décembre 2013.
La charge prévisionnelle pour l'exercice 2015 est de 0,9 M€.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une diminution des indemnités de retraite de 2,7 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,9 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

Une baisse de 0,3 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une augmentation des indemnités de retraite de 1,8 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,2 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

Les échéances des engagements sur les prochains exercices sont :

Exercice	Engagements (en M€)
2015	1,1
2016	1,1
2017	1,2
2018	1,3
2019	1,4
2020-2024	7,2

NOTE 9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont des passifs enregistrés au coût amorti.
Leur répartition au 31 décembre 2014, par échéance et par catégorie est la suivante :

Emprunts et Dettes	Total au 31-12-2014				Total 31-12-2013	Total 31-12-2012
	<1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total		
Emprunts et Dettes	925	2 603		3 528	1 018	1 470
Crédits-baux et locations financières	466	172	7	645	1 312	1 971
Intérêts courus sur les emprunts	1			1	0	0
Concours bancaires courants	488			488	212	589
Auprès des établissements de crédit	1 880	2 775	7	4 662	2 542	4 030
Autres dettes financières	113	113		226	0	167
Participation		54		54	67	110
Auprès d'autres organismes	113	167	0	280	67	277
Total	**1 993**	**2 942**	**7**	**4 942**	**2 609**	**4 307**
Soit à court terme et long terme	1 993	2 949				

Risque de liquidités :

Les emprunts et dettes financières ci-dessus sont à rapprocher des liquidités et placements au 31 décembre 2014, soit 23 156 K€ contre 33 666 K€ au 31 décembre 2013.

La trésorerie nette a donc évolué comme suit :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Disponibilités et autres titres placés	23 156	33 666	27 541
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	-4 662	-2 543	-4 030
Trésorerie nette auprès des établissements de crédits	18 494	31 123	23 511
Autres dettes financières	-280	-67	-277
Trésorerie globale nette	**18 214**	**31 056**	**23 234**

La trésorerie a été impactée par le versement de 4,6 M€ de complément d'acomptes d'impôts allemands destinés à stopper l'intérêt de 6 % faisant suite au redressement des prix de transfert (cf. Faits marquants). Au terme de la procédure d'agrément mutuel, les états Allemand et Hollandais devront reverser les trop payés soit 2,6 M€ au pire si le redressement était intégralement admis.

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières libellés dans des devises autres que celles de la zone de l'euro.

Le groupe SECURIDEV dispose d'autorisation de découvert pour 7 050 K€, et des lignes de financement d'investissement pour 544 K€.

Risque de taux :

Le taux d'intérêt moyen des emprunts ressort à 2,7 % en 2014 contre 3 % en 2013.

Il n'y a pas d'emprunts à taux variable non swappé au 31 décembre 2014. La variation des taux à court terme n'aurait donc pas d'impact sur le résultat financier du Groupe.

NOTE 10 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont des passifs enregistrés au coût amorti.

La répartition par nature est la suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Dettes Fournisseurs	**13 118**	**12 888**	**10 872**
Dettes d'impôt	**1 199**	**2 562**	**3 087**
Dettes sur immobilisations	42	24	184
Dettes sociales et fiscales	14 989	13 768	13 492
Autres dettes	5 241	2 372	2 234
Produits constatés d'avance	63	75	165
Autres passifs financiers	**20 335**	**16 239**	**16 075**

Ces dettes sont toutes à moins d'un an. Les autres dettes concernent principalement des avances et acomptes reçus (2,6 M€).

NOTE 11 – IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs découlent de l'incidence :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
- des charges temporairement non déductibles	1 231	376	251
- des provisions sur actifs liées aux tests de perte de valeur	931	950	878
- des déficits fiscaux reportables	196	479	0
- des retraitements de consolidation suivants :			
Crédit baux et locations financières	-89	-77	-65
Marges internes	433	593	343
Retraites et pensions	6 065	5 619	6 227
Ajustements aux normes groupe des taux d'amortissement et des règles de provisions des sociétés étrangères	1 738	1 643	1 535
Divers	8	-3	6
Total consolidé	**10 513**	**9 580**	**9 175**

Les impôts différés passifs sont afférents à la revalorisation des actifs de DOM Allemagne restant à amortir pour 2 046 K€ (contre 2 130 K€ au 31 décembre 2013).

Les impôts différés liés aux déficits non activés s'élève à 1,7 M€ au 31 décembre 2014.

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Cautions reçues	415	94	61
Nantissements / Hypothèques	2 000	510	2 110
Total consolidé	**2 415**	**604**	**2 171**

Il n'y a aucun effet escompté non échu au 31 décembre 2014.

NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE, RESULTAT OPERATIONNEL

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs opérationnels est la suivante :

	Variation		2014		2013		2012	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
Grand Public	285	0,54%	53 065	35,41%	52 780	36,28%	52 798	35,79%
Professionnel	4 100	4,42%	96 780	64,59%	92 680	63,72%	94 720	64,21%
Total consolidé	**4 385**	**3,01%**	**149 845**	**100,00%**	**145 460**	**100,00%**	**147 518**	**100,00%**

Par zone géographique, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

	Variation		2014		2013		2012	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
France	-2 987	-5,28%	53 543	35,73%	56 530	38,86%	55 156	37,39%
Allemagne	2 367	6,41%	39 297	26,23%	36 930	25,39%	37 788	25,62%
Etranger hors Allemagne	5 005	9,63%	57 005	38,04%	52 000	35,75%	54 574	36,99%
Total consolidé	**4 385**	**3,01%**	**149 845**	**100,00%**	**145 460**	**100,00%**	**147 518**	**100,00%**

Le compte de résultat par branche est le suivant :

	Grand Public			Professionnel			Total consolidé		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Chiffre d'affaires	56 865	56 614	56 819	101 091	96 573	97 609	149 845	145 460	147 518
Marge	33 907	34 566	33 652	76 472	73 100	74 396	110 027	107 135	107 508
en % production	59,31%	61,16%	59,68%	75,40%	75,46%	76,61%	73,12%	73,55%	73,34%
en % CA	59,63%	61,06%	59,23%	75,65%	75,69%	76,22%	73,43%	73,65%	72,88%
Résultat Opérationnel Courant	2 505	3 152	1 826	8 041	8 071	10 235	9 591	10 871	11 364
Résultat Opérationnel	1 087	1 978	781	6 884	6 614	10 053	7 016	8 240	10 137
Résultat Financier	49	31	-202	-1 296	44	55	-986	289	57
Impôt	-1 203	-943	-1 114	-2 769	-1 194	-3 471	-3 194	-2 696	-3 547
Résultat net	**-43**	**1 095**	**-509**	**2 818**	**5 463**	**6 694**	**2 859**	**5 863**	**6 673**

La colonne « Total consolidé » comprend les éliminations entre les deux secteurs opérationnels, ainsi que l'activité holding du Groupe.
Les chiffres d'affaires inter-branches en 2012, 2013 et 2014 s'élèvent respectivement à 6 910 K€, 7 727 K€ et 8 111 K€.

Risque de change :

Pour 2015, le groupe SECURIDEV a protégé les achats en euros de sa filiale anglaise. La valorisation de cet instrument financier au 31 décembre 2014, s'élève à -81 K€ (contre +2 K€ en 2013) et est comptabilisée dans les autres passifs financiers (Note 10). La variation figure dans les autres éléments du résultat global (Note 7).

Le groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change. Les flux d'achats et de ventes en devises sont les suivants :

Un renchérissement instantané de l'Euro de 1 % par rapport à toutes les autres monnaies européennes et au US $ aurait une incidence positif sur le résultat opérationnel de 19 K€.

Répartition des actifs et des passifs

La répartition des actifs nets totaux et des passifs courants en fonction des branches d'activité est la suivante :

	Grand Public		Professionnel		Holding		Total	
	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2014	31-12-2013
Total Actifs (valeur nette)	43 088	43 466	105 240	91 925	14 693	21 614	163 021	157 005
Total Passifs non courants	3 398	3 215	38 833	36 304	1 613	10	43 844	39 529
Total Passifs courants	12 417	13 251	26 027	21 312	2 404	1 408	40 848	35 971

NOTE 14 – AMORTISSEMENTS, VARIATION DES PROVISIONS ET PERTE DE VALEUR

a) Amortissements

Les amortissements du résultat opérationnel courant, soit 5 933 K€ comprennent ceux provenant des retraitements de crédits-baux et des locations financières pour 82 K€.

b) Variation des Provisions

Les valeurs positives indiquent un profit ou une diminution de la provision.

	31-12-2013	Entrée de périmètre	Impact dans Compte de résultat			Impact dans Capitaux propres		31-12-2014
			Résultat courant	Résultat opérationnel non courant	Résultat financier et Impôt	Ecart de conversion	Autres (écarts actuariels)	
Provisions sur Stocks	9 359	136	-137			-28		9 330
Provisions sur Clients	2 149	22	-279			-24		1 868
Provisions pour Créances	346		-84		6			268
Provisions non courantes	36 002	38	610			-22	2221	38 849
Provisions courantes	3 063	55	-153	679	559			4 203
Total	**50 919**	**251**	**-43**	**679**	**565**	**-74**	**2 221**	**54 518**

c) Variation des pertes de valeur

Les dotations pour pertes de valeurs et dépréciation de goodwill comptabilisées au compte de résultat concernent, en 2014, uniquement la branche Grand Public (700 K€).

Les calculs décrits en note I.9 ont été effectués sur la base d'une prime de risque de 6,55 %, et d'un taux d'emprunt sans risque de 1,64 % (TEC à 10 ans). Ces taux en 2013 (et 2012) étaient respectivement de 6,55 % (6,55 %) et 2,21 % (2,52 %).

Une hausse de 0,5 point de ces deux taux n'aurait aucune incidence significative sur la dépréciation des goodwill du Groupe.

Une amélioration ou une détérioration de 5 % des EBIT prévisionnels n'auraient pas eu d'impact sur l'exercice.

NOTE 15 –RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	2014	2013	2012
Produits des placements	320	440	430
Produits de change	266	190	220
Autres produits financiers	105	112	115
Intérêts et charges financières assimilés	-1 337	-111	-150
Intérêts sur crédit-bail	-28	-54	-80
Charges de change	-200	-178	-321
Autres charges financières	-112	-110	-157
Total consolidé	**-986**	**289**	**57**

Le résultat financier comprend pour 1,3 M€ les intérêts de retard applicables aux redressements fiscaux (cf. Faits marquants).

NOTE 16 – IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt net consolidé se décompose ainsi :

Impôt sociétés France	2 110
Impôt Sociétés Etranger	1 251
Impôt différé net	-167
Impôt net consolidé	**3 194**

Les mouvements du compte d'impôts différés s'analysent comme suit :

	Actif	Passif	Solde
Impôts différés au 31-12-2013	**9 580**	**2 135**	**7 445**
Variation de la période			
dont variation dans le compte de résultat	*78*	*-89*	*167*
dont variation dans les capitaux propres	*855*		*855*
Impôts différés au 31-12-2014	**10 513**	**2 046**	**8 467**

Le tableau de ventilation de l'impôt société se présente comme suit :

Résultat avant impôt	6 029
CVAE (inclus dans IS)	-536
Crédit d'impôt (inclus dans les subventions)	435
CICE (inclus dans charges de personnel)	-691
Dépréciation goodwill	270
Résultat imposable	5 507
Charge d'impôt théorique (taux de la mère consolidante 33,33%)	**1 836**
CVAE	536
Différence de taux d'imposition	-360
Impact des résultats négatifs (1)	268
Impact des différences permanentes	153
Impact des régularisations sur exercices antérieurs	638
Autres	123
Charge d'impôt effective	**3 194**

(1) hors de l'intégration fiscale et dont les déficits ne sont pas activés

Le pourcentage d'impôt société étranger moyen est inférieur à celui de la France du fait des taux d'imposition des sociétés étrangères variant entre 10 % et 30 %, sauf en Italie où le taux d'imposition est de 36 %.

L'écart entre le taux d'imposition théorique et les taux réels correspond à la moindre imposition à l'étranger pour 360 K€, et aux déficits non activés pour -268 K€.

NOTE 17 – RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenues pour ce calcul est égal au nombre total d'actions émises duquel sont déduites les actions détenues en auto-contrôle.

Aucun instrument dilutif du capital n'a été émis par la Société.

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Nombre d'actions au capital	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Actions d'auto-contrôle	56 206	56 206	56 206
Nombre d'actions au capital	2 387 746	2 387 746	2 387 746
Résultat net par action en €	**1,18**	**2,44**	**2,81**

NOTE 18 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe SECURIDEV se ventilent de la manière suivante :

	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Cadres	151	157	162
Agents de maîtrise et employés	617	610	623
Ouvriers	719	751	810
Total	**1 487**	**1 518**	**1 595**

Les effectifs réels en fin d'année se répartissent comme suit :

	France			Etranger			Total		
	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2014	31-12-2013	31-12-2012
Grand Public	243	246	250	462	480	524	705	726	774
Professionnel	322	291	324	465	468	468	787	759	792
Total	**565**	**537**	**574**	**927**	**948**	**992**	**1 492**	**1 485**	**1 566**

La société OMNITECH SECURITY emploie 31 salariés. Compte tenu de son acquisition fin octobre, les effectifs moyens se trouvent augmentés de 5 personnes.

NOTE 19 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe figure dans la partie « *Principes comptables, méthode d'évaluation, options IFRS retenues* ».

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions et soldes avec les parties liées et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Parties liées en amont (SFPI)	2	0	1 190	627	2	0	374	-12
Sociétés associées (mises en équivalence)	1 133	1 101	179	64	269	288	73	8
Autres parties liées (autres pôles du groupe SFPI)	122	200	125	147	62	23	20	31
Total	**1 257**	**1 301**	**1 494**	**838**	**333**	**311**	**467**	**27**

Les mandataires sociaux au sens de la norme IAS 24 perçoivent une rémunération à court terme dans l'une des filiales de SECURIDEV. Le montant est le suivant :

	2014	2013	2012
Rémunération à court terme hors charges patronales	225	188	135
Charges patronales sur rémunération	46	48	45

NOTE 20 – DIVIDENDES PROPOSES

Le dividende qui sera proposé aux Actionnaires lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2015 est de 1,50 euros par action.

NOTE 21 – PASSIFS EVENTUELS

Une obligation constitue un passif éventuel si le montant ne peut être estimé avec suffisamment de fiabilité, ou s'il est improbable que celle-ci donne lieu à une sortie de ressource. Les passifs éventuels constituent des engagements du Groupe et ne sont pas comptabilisés au bilan, sauf s'ils sont identifiés dans le cadre des acquisitions. Dans ce dernier cas, ils font partie des éléments identifiables reconnus.
Il n'existe pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2014.

NOTE 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, le 25 mars 2015, aucun événement significatif n'est intervenu.

5. Rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

1 – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1.1 Composition du conseil d'administration

Notre conseil d'administration est composé de huit (8) administrateurs, dont quatre (4) indépendants. La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est visée dans le rapport de gestion.

1.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par courrier électronique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

1.3 Fréquence des réunions - Tenue des réunions - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil d'administration s'est réuni trois (3) fois, et le taux de participation des administrateurs à ces réunions était de 100 %.

Ces réunions qui se sont déroulées à Paris 17ème au 20 rue de l'Arc de Triomphe, en présence des commissaires aux comptes, ont porté sur les points suivants :

- 27 mars 2014 :
  - Examen et arrêté du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
  - Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
  - Etablissement du rapport de gestion et d'activité sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
  - Approbation du rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
  - Conventions réglementées ;
  - Situation des mandats des administrateurs ;
  - Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle sur les comptes dudit exercice.

- 6 juin 2014 :
  - Répartition des jetons de présence.
- 23 septembre 2014 :
  - Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2014 ;
  - Publication financière légale ;
  - Projet d'une acquisition ;
  - Présentation du Projet SÉCURIDEV 200 ;
  - Projet d'acquisition de l'immeuble de la société UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD ;
  - Information concernant la société INTERNATIONAL VALUE ADVISERS (IVA).

1.4 Comités spécialisés

Un Comité d'audit a été mis en place par le conseil d'administration du 5 novembre 2009. La mission de ce Comité d'audit est assumée par les membres du Conseil d'administration à l'exclusion du Président. Un des membres du Comité d'audit possède des compétences particulières en matière financière et comptable. L'administrateur indépendant est membre du Comité d'audit.

A ce titre, et conformément à la loi, le Comité d'audit assurera le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Dans le cadre de cette mission d'audit, le conseil d'administration se réunira avant chaque arrêté des comptes de la Société.

Le Comité d'audit s'est réuni le 25 mars 2015.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

2 – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS.

Je vous informe qu'au sein du Groupe, les principes et règles applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux font l'objet d'un examen préalable par l'organe compétent. Il examine l'ensemble des règles relatives à la détermination de la partie fixe, et, le cas échéant, variable, des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

L'ensemble de ces éléments est ensuite examiné en séance plénière du conseil d'administration, et soumis à ses seules décisions.

3 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE.

Je vous précise que la société SECURIDEV s'est appuyée sur le code de gouvernement d'entreprise Middlenext pour les Valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne.

A ce titre, le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

En outre, la Société souscrit aux recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS		APPLIQUÉE		COMMENTAIRES
		OUI	NON	
R 1	Cumul contrat de travail et mandat social		**X**	Non applicable.
R 2	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux		**X**	Le Groupe n'applique pas les sept (7) principes énoncés dans la recommandation pour définir la politique de rémunération du Président, seul mandataire social.
R 3	Indemnités de départ		**X**	Non applicable.
R 4	Régimes de retraite supplémentaires	**X**		L'information relative aux régimes de retraite accordés au Président est communiquée dans le rapport aux actionnaires.
R 5	Stock-options et attribution d'actions gratuites		**X**	Non applicable.
R 6	Mise en place d'un règlement intérieur du conseil d'administration		**X**	Le conseil n'a pas jugé opportun la mise en place d'un règlement intérieur, compte tenu de la taille de la Société.
R 7	Déontologie des membres du conseil d'administration		**X**	N'existe pas en l'absence de règlement intérieur. Néanmoins, les administrateurs comme les directeurs adhèrent à un code d'éthique interne au Groupe.
R 8	Composition du conseil d'administration Présence de membres indépendants au sein du conseil d'administration	**X**		Le conseil d'administration est composé de huit (8) membres, dont quatre (4) membres indépendant.
R 9	Choix des administrateurs	**X**		Le choix des administrateurs fait l'objet d'une résolution distincte, et est déterminé en fonction des compétences.
R 10	Durée du mandat des membres du conseil d'administration	**X**		La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de trois (3) années.
R 11	Information des membres du conseil d'administration	**X**		Les membres du conseil d'administration estiment que l'information qui leur est communiquée est suffisante.

R 12	Mise en place de comités	**X**		Le conseil d'administration constitue le comité d'audit.
R 13	Réunions du conseil d'administration et des comités		**X**	Le conseil d'administration et le Comité d'audit se réunissent à chaque arrêté des comptes et lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, le rythme de quatre (4) réunions annuelles n'est pas appliqué, compte tenu de la taille du Groupe et du management très resserré autour du Président.
R 14	Rémunération des administrateurs	**X**		La Société alloue des jetons de présence.
R 15	Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil d'administration		**X**	Le Président estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

3.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la direction générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

3.2 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne de notre Société est assuré à deux niveaux, d'une part à l'intérieur des filiales du Groupe SECURIDEV sous la responsabilité de leurs dirigeants ; et d'autre part à l'extérieur du Groupe par les services Contrôle de gestion et Juridique de notre maison mère la SFPI.

En vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes, le service contrôle de gestion de SFPI, procède à l'audit des comptes de chacune des filiales préalablement à l'intervention des commissaires aux comptes.

Ce service contrôle et supervise également le reporting financier adressé tous les mois par chaque filiale. Il pilote l'adaptation des procédures comptables et budgétaires ainsi que la centralisation des informations financières. Il produit la consolidation du pôle, il gère les assurances.
Le Directeur de contrôle de gestion, rend compte au Président Directeur Général du résultat des travaux de son service, et le cas échéant, formule des recommandations.

Un code déontologique pour maîtriser les risques financiers a été signé par tous les dirigeants des filiales ainsi que leurs cadres principaux.

La comptabilisation des opérations de trésorerie et les rapprochements bancaires du Groupe sont également assurés par le service Finances et Contrôle de gestion de la maison mère, SFPI.

La fonction trésorerie et financement est organisée autour du trésorier.

Ses fonctions principales sont :

- suivi des flux financiers et répartition des fonds,
- suivi des opérations de placements ou d'emprunts financiers,
- gestion des lignes de trésorerie et des engagements.

La Direction juridique de SFPI assure la rédaction des actes, assiste et conseille les filiales dans les affaires juridiques. Elle gère et suit les dossiers contentieux en liaison avec les avocats du Groupe.

3.3 Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles ci-après sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux des filiales, pour suivre et contrôler, à partir de tableaux de bord mensuels, les ventes réalisées facturées, la prise de commandes, les taux de marges, etc, Pour comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec les objectifs fixés budgétés,
- au niveau des départements techniques des filiales, pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en terme de service après-vente, support technique, tests et référencement produits et recherches de solutions.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département Finances et Contrôle de gestion.
- Le système comptable et de gestion repose sur un système d'information intégré permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptable en vigueur et appliquées par la Société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
- La Direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la Direction Finances et Contrôle de gestion. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

3.4 Participation des actionnaires à l'AGOA

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'AGOA sont fixées par les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 des statuts de la Société.

3.5 La structure du capital social de la Société au 31 décembre 2013 est la suivante :

- SFPI : 69 %
- Public : 29 %

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

A cet égard, il est précisé que la société SFPI détient 81,37 % des droits de vote de SECURIDEV.

3.6 Information et communication des actionnaires

L'essentiel de l'information des actionnaires se fait par le biais du site **web** de la Société (www.securidev.com) sous le contrôle et la direction du Président Directeur Général de SECURIDEV.

3.7 Principaux risques auxquels est confronté le Groupe, et procédures de gestion

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

Risque clients

Le risque de non recouvrement des créances est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de la clientèle et pour certains nouveaux clients par la détermination d'encours résultant d'analyses financières spécifiques.

Risque de taux et de change

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2015, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS-DOM LTD.

Assurance

Le Groupe a souscrit les assurances couvrant correctement les risques encourus par son activité.

Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme à risque.

4 – POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL.

Les fonctions de Directeur Général sont assurées exclusivement par le Président du conseil d'administration.

Aucune limitation, en dehors de celles prévues par les dispositions légales, n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général

Henri MOREL

6. Rapports des Commissaires aux Comptes

1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 73

2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés 75

3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 78

4. Attestation du Commissaire aux Comptes relative aux prestations facturées par S.F.P.I. SA 80

5. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration 82

1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Securidev S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine le 24 avril 2015,

KPMG Audit Paris et Centre	**Deloitte & Associés**
Vincent de Becquevort	**Stéphane Ménard**
Associé	*Associé*

2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestations de services avec la société S.F.P.I.

- *Modalités :*

  Convention de prestations de services du 30 septembre 1991 en matière de gestion juridique, informatique, organisation administrative et comptable dont les modalités de calcul de la redevance sont les suivantes :

  - 1 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes jusqu'à 76 M€ de chiffre d'affaires.
  - 0,50 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires comprise entre 76 M€ et 152 M€ hors taxes.
  - 0,25 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires au-delà de 152 M€ hors taxes.

- *Application* :

  La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, relative à cette convention, est de €. 0 hors taxes.

Convention de prestations de services de Securidev avec ses filiales

- *Modalités :*

  Convention de prestations de services du 5 décembre 2001 et son avenant n°1 du 26 novembre 2013 dans laquelle la société Securidev S.A. s'engage à fournir à ses filiales son assistance et ses conseils dans les domaines suivants :

  1. Assurances : ces prestations sont facturées au coût exact.
  2. Export : ces prestations sont facturées à 50% du coût exact.
  3. Investissements : rémunération par une somme forfaitaire située entre 7 622 € et 22 867 € par dossier, selon l'importance de ce dernier.
  4. Comptable et social.
  5. Commercial et achats.
  6. Trésorerie.
  7. Foires et salons professionnels et publicitaires.
  8. Communication.

  Les cinq dernières prestations sont refacturées au coût exact.

  La répartition de ces frais est faite, généralement, en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

- *Application* :

  Le produit comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, relatif à cette convention, est de €. 1 363 506 hors taxes et se décompose ainsi :

  - Deny Fontaine S.A.S.: €. 271 170 HT
  - Dom-Métalux S.A.S. : €. 206 526 HT
  - Ronis S.A.S. : €. 243 716 HT
  - Picard Serrures S.A.S. : €. 182 016 HT
  - CR Serrature S.A €. 32 135 HT
  - Euro-Elzett S.A.R.L. : €. 74 822 HT
  - Ronis-Dom Ltd : €. 137 829 HT
  - Titan D.D. S.A. : €. 104 354 HT
  - Dom Gmbh Kg : €. 60 427 HT
  - Métalplast : €. 10 337 HT
  - Ucem Sistemas de Seguridad : €. 40 174 HT

Convention d'intégration fiscale

- *Nature et modalités* :
  Convention d'intégration fiscale.

- *Application* :
  Les sociétés suivantes sont soumises à la convention d'intégration fiscale de la société Securidev S.A. :
  - Deny Fontaine S.A.S.
  - Dom-Métalux S.A.S.
  - Ronis S.A.S.
  - Picard Serrures S.A.S.
  - Dom Participations S.A.S.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine le 24 avril 2015,

KPMG Audit Paris et Centre	**Deloitte & Associés**
Vincent de Becquevort	**Stéphane Ménard**
Associé	*Associé*

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SECURIDEV S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la Direction de votre Groupe est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les goodwill et les actifs à durée de vie indéfinie.

Le Groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans le paragraphe 9 « Perte de valeur » des principes comptables et dans la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que le paragraphe 9 « Perte de valeur » des principes comptables et la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2015,

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard

Associé

KPMG Audit Paris et Centre

Vincent de Becquevort

Associé

4 ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR S.F.P.I. SA

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Securidev S.A. et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives aux prestations facturées par S.F.P.I. S.A. figurant dans le document ci-joint et établi à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir un montant de facturations de €. 1 195 818 hors taxes.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président Directeur Général à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Securidev S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté, par sondages, à :

- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- vérifier la conformité de ces informations avec les stipulations de la convention de prestations de services de S.F.P.I.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 24 avril 2015,

KPMG Audit Paris Centre

Vincent de Becquevort

Associé

ATTESTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR S.F.P.I. S.A.

Je soussigné, Henri Morel en ma qualité de Président Directeur Général de la société Securidev S.A. atteste que le montant global des honoraires facturés directement par S.F.P.I. S.A. aux filiales de Securidev S.A. au titre des frais de management, s'élève à :

En € HT	2014	2013
Securidev	- €	- €
Deny Fontaine	235 340 €	239 220 €
Metalux	130 820 €	130 490 €
Ronis	142 170 €	144 160 €
Picard-Serrures	162 180 €	168 070 €
Titan	61 663 €	62 139 €
Dom	400 316 €	365 192 €
Euro-Elzett	28 406 €	28 994 €
CR Serrature	34 923 €	29 610 €
Total	**1 195 818 €**	**1 167 875 €**

Henri Morel

Président Directeur Général

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société SECURIDEV SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

II. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2015,

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard

Associé

KPMG Audit Paris et Centre

Vincent de Becquevort

Associé

7. Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant (Cabinet de Saint Front ; Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1055, liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées de la société SECURIDEV présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société
Il appartient au Conseil d'Administration de SECURIDEV d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

Indépendance et contrôle qualité
Notre indépendance est définie par les textes réglementaires et le Code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer notre indépendance et la conformité de nos travaux avec les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'OTI
Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre le 14 janvier et le 22 avril pour une durée de 11 jours avec un audit de l'usine de Brühl le 3 mars 2015 et un audit de l'usine de Sancoins le 8 avril 2015.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et conformément à la norme professionnelle des experts comptables applicable aux attestations particulières.

1. Attestation de présence des Informations RSE
Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables concernés, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent ;
- nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code du commerce ;

- nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
- en cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons identifié les personnes responsables de la mise en place du processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations.

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application de ce processus et de ces procédures avec le Directeur Juridique du Groupe SFPI (maison mère de SECURIDEV SA), le Directeur de l'usine de Brühl, les responsables de Ressources Humaines de l'usine de Brühl, le Directeur de l'usine de Sancoins et le Directeur technique de l'usine de Sancoins.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.
Nous avons en particulier étudié l'effectif total, la répartition des salariés par sexe et par âge, les embauches et les licenciements, l'absentéisme, les accidents du travail notamment leur fréquence et leur gravité ainsi que les maladies professionnelles, le nombre total d'heures de formation.
Pour ces informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau du Groupe Securidev, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau de l'usine de Brühl et de l'usine de Sancoins, que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 29% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère.

Paris, le 24 avril 2015,

L'Organisme Tiers Indépendant,

Cabinet de Saint Front

Jacques de Saint Front

8. Projets des Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2015

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution
Approbation des comptes annuels de l'exercice ; quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés et faisant ressortir une perte nette de (6 385 725) €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Deuxième résolution
Affectation du résultat de l'exercice ; mise en paiement du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'administration.

En conséquence, la perte de l'exercice s'élevant à (6 385 725) € est affecté de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : (6 385 725) €.

Affectation :

- Compte Report à nouveau : (6 385 725) € dont le solde créditeur d'un montant de 42 453 724,5 € sera porté à 36 067 999,5 €, avant distribution du dividende,
- Dividende : 3 665 928 €, soit 1,50 € par action, prélevés sur le compte Report à Nouveau, dont le montant sera porté à 32 402 071,5 € après affectation du résultat.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 15 juin 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2011	3 665 928 €	1,50 €
2012	3 054 940 €	1,25 €
2013	4 276 916 €	1,75 €

Troisième résolution
Dividende et détention par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte qu'au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

Quatrième résolution
Attribution de jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, fixe le montant des jetons de présence du Conseil d'administration à la somme de 20 000 euros.

Cinquième résolution
Approbation des conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions et engagements qui y sont mentionnées.

Sixième résolution
Approbation des comptes consolidés de l'exercice

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un résultat net des entreprises consolidées de 2 859 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et d'activités.

La part nette Groupe après intérêts des minoritaires ressort à 2 826 K€.

Septième résolution
Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry CHEVALLIER

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry CHEVALLIER arrive à son terme à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Huitième résolution
Renouvellement du mandat d'administrateur de la Société Financière de Participation Industrielle (S.F.P.I.)

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de S.F.P.I. arrive à son terme à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Neuvième résolution
Renouvellement du mandat d'un des commissaires aux comptes titulaires, DELOITTE & ASSOCIES

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'un des commissaires aux comptes titulaires, DELOITTE & ASSOCIES, arrive à son terme à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dixième résolution
Renouvellement du mandat d'un des commissaires aux comptes suppléants, BEAS

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'un des commissaires aux comptes suppléants, BEAS, arrive à son terme à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Onzième résolution
Modification de la dénomination sociale

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour, « DOM SECURITY ».

En conséquence, l'article « DENOMINATION » des statuts est modifié comme suit :
« ARTICLE 3 - DENOMINATION
La dénomination de la Société est : DOM SECURITY ».
Le reste de l'article sans changement.

Douzième résolution
Principe d'une augmentation de capital social réservée aux salariés, conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, et agissant pour se conformer aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, après avoir constaté que le personnel ne détient aucune action de la Société, délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires ci-après, afin :

- d'établir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- de déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- de réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de l'augmentation de capital dans la limite du plafond global de 1 099 778,4 euros ;
- de déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital.

Treizième résolution
Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Madame Lucie HOPPELEY, porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Une activité organisée autour de
Trois domaines d'activité
2 branches

Grand Public

Professionnelle

20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

Tél. : +33 (0) 1 46 22 09 00
Fax : +33 (0) 1 46 22 99 18

www.securidev.com